

AUJOURD'HUI

**Un nouveau concept de placement**

Les entreprises québécoises devront intégrer un nouveau concept et une nouvelle philosophie de placement : le « capital patient ». B-3

**Des ex-travailleurs poursuivent Manville**

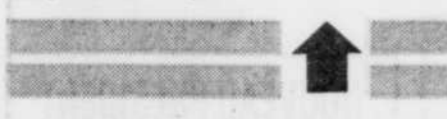
Pour empêcher Manville Corp. de mettre la main sur un surplus de 43 millions \$ de leur fonds de pension, 6000 ex-employés de Manville Canada s'adressent aux tribunaux. B-7

LES INDICES

**DOLLAR**  
83,14 ¢ US + 22/100



**OR**  
335,60 US \$ + 0,30



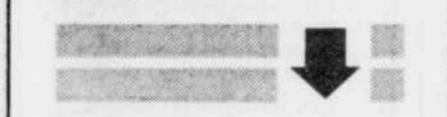
**ARGENT**  
4,944 \$ Can + .022



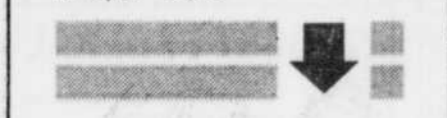
**DOW JONES**  
3391,98 + 6,86



**TSE 300**  
3404,23 - 23,66



**XXM**  
1787,15 - 14,73



COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

**Année record pour les exportations de céréales**

Le Canada pourrait battre cette année son record d'exportation de céréales, croit le ministre d'État aux Céréales, Charlie Mayer. À la fin d'avril, les exportations de céréales de la dernière récolte avaient atteint 23 millions de tonnes. Si cette tendance se maintient, les exportations pourraient dépasser le niveau record de 30,9 millions de tonnes atteint en 1987-88.

Si les exportations se portent bien, ce n'est malheureusement pas le cas des prix. Ainsi, il existe une différence de 40 à 50 \$ la tonne entre le prix des céréales canadiennes vendues sur certains marchés où la compétition est forte et le prix plus avantageux obtenu sur les marchés américains ou japonais.

Les États-Unis pourraient devenir cette année le quatrième plus important acheteur de céréales canadiennes, avec 1,7 milliard de tonnes. La Chine et la Russie demeurent nos plus importants clients.

Aucune amélioration du prix des céréales ne pourra survenir avant qu'un traité international sur le commerce ne soit paraphé. Les négociations, qui ont achoppé ces derniers mois, pourraient bien reprendre sous peu, à cause des pressions exercées par les États-Unis.

Petite erreur dans le tableau du Loyer de l'argent, hier : dans la colonne Fiducie Sun Life et sous la rubrique Certificats de placement garanti (intérêt semestriel), il aurait fallu lire : un an 6,75 %, trois ans 8 % et cinq ans 8,75 %.

Le prix des métaux à Londres, en livre sterling par tonne métrique : cuivre 1217-18 et plomb 291-92; en dollar américain par tonne métrique : zinc 1332-35, aluminium 1297-98 et nickel 7315-25.

LE SOLEIL

**Dans les conflits commerciaux les opposant aux Américains**  
**Bob Rae prêt à soutenir les Japonais**

TOKYO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a indiqué hier qu'il soutiendrait les investisseurs japonais dans les conflits commerciaux qui les opposent aux États-Unis, et a promis un traitement équitable aux entreprises nipponnes établies dans sa province.

M. Rae a affirmé devant la Chambre de commerce du Canada à Tokyo qu'il exercerait des pressions afin que soit renversée la décision des Américains concernant les voitures de marque Honda fabriquées en Ontario.

« Je veux lancer un message clair à Honda et à tous les investisseurs japonais : si vous investissez en Ontario, si vous employez des Ontariens, vous serez considérés sur la même base que toutes les compagnies ontariennes », a-t-il affirmé à plus de 300 gens d'affaires ca-

nadiens et japonais, réunis dans un hôtel de Tokyo.

Accueilli plutôt tièdement, le premier ministre ontarien a cependant été chaleureusement applaudi après son discours de 45 minutes dans lequel il a tenu des propos séduisants pour les investisseurs nippons et incité les gens d'affaires canadiens à faire des efforts pour pénétrer davantage le marché du Japon.

Affirmant que le succès économique du Japon n'est ni un « miracle », ni une « conspira-

tion », Bob Rae a indiqué que la cohésion entre les entreprises, les travailleurs et le gouvernement japonais devait être vue comme un exemple démontrant à quel point la détermination et la coopération peuvent créer une économie dynamique.

Selon lui, les entreprises et le gouvernement du Canada devraient voir à ce que de jeunes Canadiens apprennent le japonais et soient engagés « pour venir ici, en apprendre davantage au sujet de ce marché ».

Il a ajouté qu'il avait l'intention d'encourager les compagnies ontariennes à s'installer au Japon afin d'y vendre des produits ontariens.

M. Rae sera à Hong Kong, aujourd'hui et demain, où il plaidera encore en faveur d'une meilleure compréhension du marché de l'endroit, et de la possibilité que des gens d'affaires de Hong Kong investissent en Ontario.

Il sera de retour à Toronto en fin de journée, vendredi.

**Provigo ferme le supermarché des Galeries et menace d'en fermer un autre à Beauport**

QUÉBEC — Le supermarché Provigo du centre commercial Place Orléans, boulevard des Chutes, à Beauport, va fermer ses portes le 20 mai, entraînant 42 mises à pied si les employés syndiqués n'acceptent pas d'ici là les ajustements de salaire et autres dispositions de rentabilité que la chaîne alimentaire leur a soumis, il y a quelques semaines.

par RÉAL LABERGE  
LE SOLEIL

Ce sera la deuxième fermeture d'un Provigo dans la région de Québec en moins de quinze jours. Samedi dernier, la compagnie a mis un terme définitif aux activités de son magasin des Galeries de la Capitale. L'établissement ne comptait plus que douze employés au travail, les autres ayant été graduellement déplacés dans d'autres supermarchés de la région, au cours des derniers mois.

Au SOLEIL, un porte-parole du bureau-chef de Provigo à Montréal, M. Sylvain Adams, a



Pendant que Provigo négocie l'achat d'une partie de l'empire Steinberg, son marché alimentaire du boulevard des Chutes à Beauport est menacé de fermeture et celui des Galeries de la Capitale est déjà fermé.

annoncé hier qu'un nouveau commerce va s'installer, à très brève échéance, dans le local de 20 000 pieds carrés laissé libre au centre commercial des Galeries de la Capitale.

Le bail de 25 ans acquis par Provigo inc., lors de l'achat des épiceries Dominion, reste toujours en vigueur. Son échéance ne viendra que dans une quinzaine d'années. Un projet de

remplacement est sur le point d'être conclu.

« Nous serons en mesure d'annoncer très bientôt des nouvelles intéressantes », a ajouté M. Adams, en refusant de

dévoiler pour le moment le genre de commerce, ou avec qui Provigo est en négociation.

Hier, en l'absence du directeur général des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois, il nous a été impossible d'obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.

Concernant d'autre part le supermarché Provigo menacé de fermeture à Place Orléans de Beauport (dans le quartier Villeneuve), un porte-parole de la compagnie, M. Claude Pigeon, a remarqué que son potentiel comme point de vente offrirait toujours des perspectives de rentabilité intéressantes. C'est un établissement qui dispose d'un marché en propre susceptible d'en assurer la survie. Mais il est indispensable de s'ajuster aux nouvelles conditions de la vente au détail dans le secteur alimentaire.

Du côté syndical, nos multiples appels téléphoniques sont restés sans réponse, hier. Le président du syndicat local, M. Marcel Tremblay, n'a pu être rejoint à Sherbrooke, où il devait passer toute la journée, à l'instar des autres représentants syndicaux concernés.

**Almex et Alplast en faillite**

QUÉBEC — Les compagnies Almex et Alplast ont été mises en faillite hier par leurs créanciers, faute d'acheteur pour reprendre les activités, mais tout espoir de relance n'est pas encore perdu.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Le syndic à la proposition, Gilles M. Tremblay, laissait en effet entrevoir cette possibilité à l'issue des deux assemblées de créanciers qui se sont tenues hier après-midi à Québec.

Les créanciers devaient voter sur une proposition qui aurait permis d'éviter la faillite, mais comme aucun acheteur ne se montrait intéressé à rembour-

ser les sommes dues (passif de 6,5 millions \$), il n'y avait en réalité aucune proposition sur laquelle se prononcer.

Les problèmes financiers du propriétaire d'Almex, M. Laurent Gagnon, et la complexité des procédures relatives aux créances rendaient impossible tout projet de reprise. Aussi, dans son rapport, le syndic note que certaines personnes se sont montrées intéressées à racheter, mais seulement « dans un contexte de faillite... »

Par ailleurs, dans le dossier d'Alplast, une filiale d'Almex, le procureur de la compagnie Reynolds a fait nommer un nouveau syndic, Jean-Germain Huot, pour remplacer celui qui avait préparé la proposition. Dans le cas d'Almex, l'assemblée de faillite a été reportée de deux semaines pour des raisons techniques.

Dans les deux cas, la pétition de faillite avait été déposée par la compagnie Delcor, une société dont les services avaient été retenus à l'origine par Laurent Gagnon pour sortir ses deux compagnies du pétrin, et à qui Almex et Alplast devaient 15 000 \$.

**Les pertes de BCE Mobile n'inquiètent pas son président**

MONTREAL (PC) — Convaincu que le marché des communications personnelles par cellulaires va doubler au cours des quatre prochaines années, le président et chef de la direction de BCE Mobile, John McLennan, ne s'inquiète pas trop des pertes enregistrées au cours des deux dernières années.

« Les gens investissent dans notre compagnie en raison des promesses que réservent l'avenir », a-t-il expliqué hier à l'issue de la réunion des actionnaires où il venait de rappeler que BCE Mobile avait enregistré une perte nette de 19,1 mil-

lions \$ en 1991 et de 5,6 millions \$ pour le premier trimestre de 1992.

M. McLennan croit que le bilan financier s'améliorera cette année d'autant plus que la situation économique devrait se redresser.

Les efforts de BCE Mobile,

depuis sa formation il y a quatre ans, ont porté sur le développement du réseau.

« Près de 900 millions \$ ont été consacrés à établir notre réseau à travers le Canada et non seulement dans les grands centres. Ces dépenses se reflètent dans nos états financiers », a fait valoir M. McLennan.

Le nombre des abonnés au service cellulaire progresse. À la fin du mois de mars, BCE Mobile en comptait 270 000, soit 55 000 de plus qu'un an plus tôt.

**Investissement de 2,2 millions à Charlesbourg**

QUÉBEC — Au coût de 2,2 millions \$, la construction du Centre d'affaires Grandpuis, à l'angle de la rue Grandpuis et du boulevard Henri-Bourassa, va permettre l'implantation à Charlesbourg d'un premier restaurant de la chaîne Harvey's.

par RÉAL LABERGE  
LE SOLEIL

La façade du centre commercial de deux étages et de 15 000 pieds carrés reflétera la nouvelle image visuelle que la bannière Harvey's entend donner à ses futurs restaurants. Ce sera le premier du genre dans la région de Québec.

Les travaux commenceront au début de juillet et l'établissement accueillera ses premiers locataires dès le mois de septembre. Le courtier Stéphane Huot a précisé que l'espace disponible est

déjà loué à 90 %. Le projet commercial sera financé conjointement par la Caisse populaire de Charlesbourg et Crédit Industriel Desjardins.

Au nombre des bureaux et commerces concernés, les promoteurs ont mentionné que la bannière Harvey's entend donner à ses futurs restaurants. Ce sera le premier du genre dans la région de Québec.

**O and Y : décision proche**

LONDRES (PC) — La Haute cour devrait rendre sa décision la semaine prochaine dans l'appel interjeté par Olympia and York (O and Y) lui ordonnant de verser immédiatement l'équivalent de 290 millions \$ à la banque commerciale Morgan Stanley. C'est ce qu'a appris, hier, un représentant du complexe immobilier Canary Wharf, où la banque a investi son argent. Selon Olympia and York, la somme ne vient à échéance que le 30 juin prochain.



**La caisse populaire Desjardins**

**PRÊT HYPOTHÉCAIRE**

1 AN  
**8 1/2 % \***

**PRÊT AUTO**

à partir de  
**10 1/2 % \***

\* Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 14 mai 1992. Taux d'intérêt sujets à changement.

## EN UN CLIN D'OEIL

■ **Décision imminente au sujet du bois d'oeuvre**

WASHINGTON — Le département américain du commerce fera connaître, demain, sa décision finale sur l'imposition de droits compensatoires aux exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Cette décision devait être rendue le 20 mai. Toutefois, comme le premier ministre Mulroney doit rencontrer le président Bush ce jour-là, les Américains préféreraient devancer l'annonce de celle-ci.

■ **Finalistes des Mercuriades 1992**

MONTREAL — La Chambre de commerce du Québec a dévoilé, hier, la liste des finalistes au concours Mercuriades 1992. Plusieurs entreprises de la région de Québec y figurent. Ce sont Lunetterie New Look, Ameublements Tanguay inc., Pintendre Auto inc., Centre vétérinaire Daubigny inc., Les Chaussures Régence inc., Maax inc., Gospro Informatique inc., la Caisse populaire de Lévis et le Mouvement des caisses Desjardins.

■ **Gaz Métropolitain : bénéfice de 112 millions \$**

MONTREAL — Gaz Métropolitain a annoncé hier un bénéfice net consolidé de 112 245 000 \$ pour le premier semestre de l'exercice 1991-1992, comparativement à 107 222 000 \$ pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de 4,7 %. L'augmentation du bénéfice reflète notamment la hausse de l'avoir moyen des associés, suite à des investissements additionnels requis pour le développement du réseau gazier. Le rendement sur ces investissements additionnels compense également la diminution du taux de rendement autorisé par la Régie du gaz naturel du Québec, qui est passé de 14,25 % qu'il était l'an dernier à 14 % cette année.

■ **Légère baisse des ventes automobiles**

DETROIT — Les ventes de voitures et camionnettes assemblées aux États-Unis ont reculé de 0,1 % au cours des dix premiers jours de mai par rapport à la même période de 1991, selon les statistiques professionnelles publiées, hier. Les ventes des trois grands constructeurs américains — General Motors, Ford et Chrysler — ont néanmoins progressé de 1,6 % au cours de cette période alors que celles des constructeurs japonais implantés aux États-Unis ont chuté de 14,5 %. Les ventes automobiles ont augmenté de 6 % depuis le début de l'année par rapport à la même période de l'an dernier. Elles avaient fortement baissé en 1991 en raison de la récession. Les ventes des constructeurs américains ont crû de 6,1 % depuis le début janvier avec une hausse de 3,4 % pour General Motors, le numéro un, de 7,9 % pour Ford et de 10,1 % pour Chrysler. La progression des ventes pour les firmes japonaises a été limitée à 5,5 %.

■ **Molson performe bien**

TORONTO — Molson a annoncé, hier, que le bénéfice d'exploitation et le fonds de roulement d'exploitation de l'exercice 1992 se sont accrus pour une sixième année consécutive. Le bénéfice avant les postes non susceptibles de se répéter et les impôts sur le revenu pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1992 a grimpé de 2,2 %, s'établissant à 187,8 millions \$ comparativement à 183,7 millions \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice net pour l'exercice 1992 s'est chiffré à 126,2 millions \$, ou 2,25 \$ par action, comparativement à une perte nette de 38,7 millions \$, ou 72 c par action, pour l'exercice 1991.

■ **Swissair : des revenus multipliés par dix en 30 ans**

MONTREAL — Le transporteur national suisse célèbre ses 30 ans

de liaison avec le Canada en rapportant pour son dernier exercice financier un bénéfice net de 39 millions \$ et des revenus de 4,4 milliards \$ comparativement à 377 millions \$ en 1962. L'entreprise souligne le fait que ses revenus ont augmenté de 5,2 % en 1991 malgré une conjoncture économique mondiale difficile et les effets négatifs de la guerre du Golfe. Swissair impute sa bonne performance financière à l'importante réduction des coûts d'exploitation et à une augmentation des revenus tirés de ses activités complémentaires comme les services d'escale aux aéroports, restauration de bord et prestation techniques.

■ **Libre-échange en Amérique centrale**

UEVA OCOTEPEQUE — Les pays du Guatemala, El Salvador et Honduras ont convenu de créer une zone de libre-échange en 1993 comme première étape à une intégration des économies de l'Amérique centrale. Les présidents des trois états totalisant 20 millions d'habitants ont accepté d'éliminer les tarifs douaniers sur 10 000 produits de fabrication locale. Les échanges commerciaux entre les trois signataires de l'entente atteignent 540 millions \$ par année tandis que ceux de l'Amérique centrale sont de 1,2 milliard \$. D'autre part, le président américain George Bush et le leader chilien Patricio Aylwin ont eu hier des pourparlers jugés très positifs sur la possibilité de négocier un accord bilatéral de libre-échange, mais aucune date n'a été fixée pour le début de ces négociations.

■ **Millième paire d'ailes pour Airbus**

CHESTER — British Aerospace, le partenaire britannique du Consortium européen Airbus, a livré, hier matin, à son usine de Chester, près de Liverpool, la millième paire d'ailes (voilure) d'un appareil Airbus (A-310), à la compagnie mexicaine Aero Cancun.

# Le Bijou de Familiale ...au Coeur de Lion



## La Nouvelle Legacy Familiale Touring LE de Subaru

UNE ÉDITION HORS-PAIR À TIRAGE LIMITÉ

Ne vous méprenez pas, car sous le charme incontesté de cette familiale qui réunit fiabilité et sobriété, se cache la rugissante Legacy Familiale Touring, édition spéciale. Elle s'impose par des critères de performance rigoureux et possède toute la fougue et toute la distinction qui ont fait légende avec la Legacy Berline Turbo. Elle brille également par l'heureux mariage de caractéristiques luxueuses et des performances fringantes, le tout frappé du sceau de la technologie de pointe Subaru en matière de conduite sécuritaire et de roulement impeccable en toute saison. Souhaitez la bienvenue au "Roi de la route."

Parmi les caractéristiques standard de la Legacy Familiale Touring LE:

- Moteur turbocompressé, 16 soupapes, 160 cv
- Système de freins anti-blocage à quatre circuits (ABS)
- Verrouillage électrique des portes et miroirs à télécommande
- Sac gonflable côté du conducteur et volant inclinable avec mémoire
- Suspension indépendante à jambes de force MacPherson
- Toit ouvrant et glaces à commande électrique
- Traction intégrale à prise constante
- Freins à disque aux 4 roues avec assistance
- Climatisation et régulateur de vitesse
- Radio stéréo AM/FM de 80 W à syntonisation électronique avec lecteur de cassettes

Offertes en quantités limitées chez votre concessionnaire Subaru. Faites en l'essai aujourd'hui.

 **SUBARU**

### NOUVEAU PRÉSIDENT




**Me Bernard Luc Charron**


Le conseil d'administration du Club de golf Orléans inc. a élu récemment Me Bernard Luc Charron à titre de président pour l'année 1992.

Me Charron fait partie de l'étude Bergeron, Charron, Saindon et associés dont les bureaux se trouvent à Plaza Laval, à Sainte-Foy.

Le Club de golf Orléans inc., fondé en 1868, est situé à Sainte-Pétronille.

### BUDGET FÉDÉRAL

 Le Comité des comptables agréés de Québec

 Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

PETIT DÉJEUNER-CONFÉRENCE



**M. Michel Blouin, c.a.**

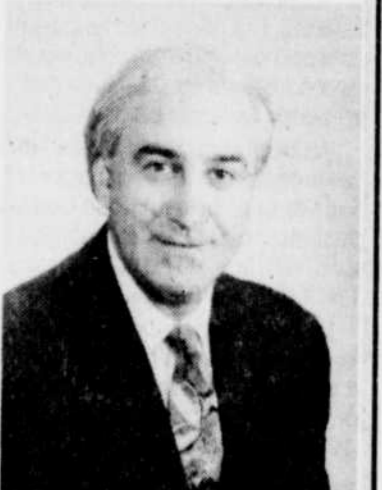
Le Comité des comptables agréés de Québec vous invite, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, à un petit déjeuner-conférence qui aura lieu le vendredi 15 mai 1992, à l'Hôtel Plaza Universel, salle Plaza I, à 7 h 30.

M. Michel Blouin, c.a. de la firme Caron Bélanger Ernst & Young, vous entretiendra des principaux changements découlant de ce budget.

Cout: 15 \$ payable à l'entrée

### Du FLAIR

Lorsque la situation exige autant de FLAIR que de solides CONNAISSANCES FINANCIÈRES, il est temps de recourir aux services de cet homme d'affaires.



**Raymond R. Serré**

Administrateur Agréé  
Planificateur financier  
Détenteur du Certified Real Estate Finance  
Détenteur du F.R.I.

un véritable CHASSEUR  
lorsqu'il s'agit de:

Financement hypothécaire

Promotion immobilière

Recherche d'espaces  
commercial et à bureaux sans frais

**622-2892**

# Nouvelle philosophie de placement : le « capital patient »



## Assurance-vie Desjardins

Assurance-vie Desjardins inc., filiale de La société financière des caisses Desjardins inc., est la compagnie d'assurance de personnes du Mouvement des caisses Desjardins. Elle distribue tous les genres d'assurance de personnes, sur une base individuelle ou collective, par l'entremise de différents réseaux. Elle exerce ses activités principalement au Québec, où elle occupe le premier rang pour ce qui est de la part de marché, mais elle assure aussi des personnes, des caisses et des groupes situés ailleurs au Canada.

Assurance-vie Desjardins inc. a le plaisir d'annoncer l'élection, lors de sa dernière assemblée générale, des personnes suivantes au sein de son conseil d'administration.



**M. Lucien Caouette** est directeur général de la Caisse populaire des Laurentides. Il est également président du Comité des cinq caisses populaires Desjardins du Grand-Charlebourg et membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Il est en outre membre du conseil d'administration du groupe Demeter ainsi que des poissonneries Belle-Marée et Fleurs de Lys.



**Mme Liliane Denis** est directrice générale de la Caisse populaire de Coaticook. Elle est également administratrice de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie. Elle est de plus membre désignée de la Corporation de la Fondation de l'Université de Sherbrooke et vice-présidente du Centre d'aide aux entreprises de la région de Coaticook.



**M. Giuseppe Di Battista** est président de la Fiducie Canadienne Italienne. Il est en outre gouverneur de la Fondation communautaire Canadienne Italienne du Québec, membre honoraire de l'Association des gens d'affaires et professionnels Italo-Canadiens et membre de la Corporation de l'Hôpital Santa Cabrini.



**M. Ronald Thériault** est directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Ambroise-de-Kildare et membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière. Il est également administrateur de Action Jeunesse Desjardins Lanaudière inc.



**Mme Denise Verreault** est présidente de Verreault Navigation inc. et de BV Maritime inc. Elle est en outre membre des conseils d'administration de l'Université du Québec à Rimouski, de la Compagnie de Gestion de Matane et de la Maison des Régions.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

QUÉBEC — Les entreprises québécoises auront de plus en plus besoin de capitaux pour grandir et affronter les entreprises étrangères dans le cadre de la globalisation des marchés. Dans ce contexte, les investisseurs, petits ou grands, vont devoir intégrer un nouveau concept et une nouvelle philosophie de placement : le « capital patient ».

par DIDIER FESSOU  
LE SOLEIL

Ce « capital patient », ce n'est pas celui que le spéculateur place à court terme dans des entreprises et mesure à l'aune des résultats trimestriels, voire annuels, ou des dividendes trimestriels.

C'est autre chose : c'est une dynamique qui, tout en essayant d'obtenir un rendement optimal, recherche l'appréciation de la valeur des investissements en fonction d'une rentabilité durable.

Autrement dit c'est la stratégie du long terme qui s'oppose à celle du court terme. C'est le placement plutôt que la spéculation.

Voilà le point de vue qu'a défendu le président du conseil et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, M. Jean-Claude Delorme, devant les membres du Cercle finance et placement de Québec, hier :

« La Caisse ne se considère pas comme un sprinter ; elle est plutôt un marathonien, un coureur de fond, qui a les moyens de faire des investissements financiers mais qui ne saurait remplir totalement sa mission si elle ne donnait pas à son action une orientation à long terme apte à l'amener vers des investissements structurants dans des entreprises durables. C'est la dynamique de capital patient. »

Et d'ajouter : « Le capital patient n'est pas un capital tolérant, complaisant ou improductif. Au contraire, le capital patient est persévérant, confiant dans l'avenir d'une entreprise qui offre des promesses de succès. »

Qui pourrait profiter de ce capital patient ? Plusieurs petites et moyennes entreprises.

En effet, l'an dernier la Caisse a mis sur pied un portefeuille de 100 millions \$ de titres de sociétés canadiennes de petite capitalisation inscrites en bourse. Selon les observations faites aux États-Unis pendant les 60 dernières années, il appert que les titres des petites sociétés ont obtenu un rendement annuel composé de 12,3 % par

talisation qui se situe entre 15 et 225 millions \$ et plus de 70 entreprises québécoises s'y retrouvent.

La Caisse estime, a soutenu M. Delorme, que sa « présence dans ce marché aura pour effet d'améliorer la liquidité de ce type de titres. »

Notant encore que les économies traversaient une période de profonde mutation, il a répété : « Il est essentiel que nos écono-

mies disposent d'un capital patient et puissent compter sur des investisseurs prêts à accompagner les industriels dans leurs plans de croissance à long terme sans rechercher nécessairement un profit à court terme. Les investisseurs doivent avoir une vision globale et à long terme comme ils s'attendent à ce que les industriels eux-mêmes fassent preuve de la même vision dans l'élaboration de leurs stratégies de croissance. »

rapport à 10 % pour les blue chips.

Les sociétés qui se classent dans cette catégorie et auxquelles s'intéresse la Caisse ont une capi-

## Forano : le syndicat est surpris du montant substantiel de l'offre

MONTRÉAL (PC) — Le président du syndicat des employés de Forano, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Normand L'Écuyer, qui est aussi un des inspecteurs de la faillite de l'entreprise, s'est dit « surpris » du montant substantiel de l'offre. La proposition concurrente la plus près était de 2,8 millions \$, a-t-il révélé.

« Nous ne nous attendions pas à ce qu'ils offrent aussi cher. C'est probablement pour payer totalement la Banque Nationale », a estimé M. L'Écuyer mardi à l'issue de l'ouverture des offres d'achat.

La somme de 8,5 millions \$, moins les frais, servira essentiellement à payer des taxes dues et le solde de la créance de la Banque Nationale. L'institution financière a déjà vendu à Distribution Forano, une compagnie contrôlée par MM. Ronald Brousseau, Réal Larochelle et Gérard Beaudoin, les comptes-clients et une partie des stocks de la société-mère Forano pour la somme de 6,3 millions \$. Au bout du compte, il semble que la Banque Nationale récupérera la totalité de sa créance initiale de 13 millions \$.

Le porte-parole de la Banque, M. Alain Charbonneau, a indiqué mardi qu'il était trop tôt pour commenter l'offre. « On espère qu'on va être payé et que les activités de Forano vont reprendre. » La Banque Nationale finance-t-elle l'offre des trois dirigeants ? « C'est possible », a-t-il répondu, imprécis.

Aucun des dirigeants de Forano impliqués n'a pu être rejoint mardi, ni la semaine dernière d'ailleurs. Depuis la faillite de Forano en novembre 1991, leur compagnie, Distribution Forano, de Montréal, poursuit les activités de la société-mère.

Ainsi ce qu'appréhendaient les syndiqués de Forano s'est matérialisé. C'est une offre de 8,5 millions \$ des trois dirigeants de la compagnie en faillite, MM. Brousseau, Larochelle et Beaudoin, qui a été retenue par le syndicat dans cette affaire qui, selon le syndicat, ressemble de plus en plus à une restructuration financière menée avec la participation de la Banque Nationale, seul créancier garanti.

planifiée » qui s'avère, selon eux, une restructuration financière déguisée permettant aux principaux actionnaires d'oublier 2,6 millions \$ en salaires impayés et de priver les créanciers ordinaires de plusieurs autres millions.

Du côté du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie qui s'est penché activement sur le dossier de Forano — le ministre Gérard Tremblay rencontrait les principaux intéressés le 24 mars dernier et un fonctionnaire fut affecté dès le début aux tentatives de relance —, on expliquait la passivité gouvernementale par la présence du syndicat. « À partir du moment où ça n'a pas fonctionné, il faut que le syndicat fasse son rôle », a expliqué hier l'attaché de presse du ministre, M. Jean-Luc Trahan.

## Mulroney discute avec les leaders agricoles

OTTAWA (PC) — Les leaders du monde agricole canadien s'assoieront aujourd'hui avec le premier ministre Brian Mulroney pour discuter commerce.

Mulroney s'efforce une fois encore de persuader M. Bush de faire bouger son propre gouvernement de façon à débloquent l'impasse des pourparlers sur le commerce mondial.

« Nous ne savons pas au juste à quoi nous attendre, a déclaré M. Terry Daynard, de l'Association des producteurs de maïs de l'Ontario, à Guelph. Mais nous allons saisir toutes les occasions de rencontrer le premier ministre pour faire valoir notre point de vue. »

La réunion revêt d'autant plus d'intérêt qu'elle précède de peu l'entretien qu'aura M. Mulroney à Washington, la semaine prochaine, avec le président George Bush.

Les subsides américains aux exportations, l'opposition des États-Unis au système canadien des offices de commercialisation agricoles sont au nombre des principaux problèmes que rencontrent les cultivateurs canadiens.

Les représentants des producteurs agricoles souhaitent que M.

Les négociations pour le renouvellement de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), l'arbitre du commerce international, sont paralysées par le fossé qui sépare les États-Unis et la Communauté européenne sur le litigieux sujet des subsides à l'agriculture.

Le Canada recherche un accord commercial global qui mettrait fin à la guerre des subventions entre Américains et Européens. Le conflit a fait dégringoler les prix de produits agricoles canadiens destinés à l'exportation.

M. Mulroney avait déjà rencontré les leaders agricoles en février dernier.



**FORTUNE**  
La corporation financière

**ABRI FISCAL**  
UNE TRÈS BELLE ALTERNATIVE AUX PLACEMENTS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1992 MASTER/NCE OIL AND GAS DEVELOPMENT PARTNERSHIP

Le premier critère de sélection d'un investissement de ce genre doit être la qualité du placement. L'aspect fiscal devrait être considéré comme un bonus. Les abris fiscaux deviennent de plus en plus rares suite à plusieurs réformes gouvernementales.

Nous vous proposons de considérer les investissements en pétrole et gaz naturel de l'Ouest Canadien. Nos clients qui en ont profité en sont extrêmement satisfaits. Les rendements prévus sont de l'ordre de 20% par année jusqu'en 2003. De plus, les déductions fiscales sont de 100%.

N'oubliez pas qu'il est très important de diversifier son portefeuille. Investir un pourcentage de son avoir dans des investissements directs en pétrole et en gaz naturel est aussi une excellente police d'assurance pour protéger ses actifs contre une crise pétrolière.

L'investissement minimum pour 1992 MASTER/NCE OIL AND GAS DEVELOPMENT PARTNERSHIP est de 12 500 \$. Payable en quatre versements, échelonnés jusqu'au 31 mai 1993.

Il y a 5% d'escompte à l'achat, si souscrit à la première date de fermeture, soit le 26 mai 1992.

### DES PARTENAIRES DE VALEUR



La corporation financière Fortune : courtier en valeurs mobilières de plein exercice membre de la Bourse de Montréal et en réseau avec la société de valeurs First Marathon Limitée. La corporation financière Fortune, trois partenaires de valeur : Michel Bell, Lucie Côté, Michel Boly.

Ce matériel ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation à acheter un titre quelconque. Une telle proposition ne peut être faite que par prospectus. Un exemplaire de ce prospectus peut être obtenu auprès de la Corporation financière Fortune.

LA CORPORATION FINANCIÈRE FORTUNE

1165, boul. Lebourgneuf, suite 320, Québec (Québec) G2K 2C9 Tél. : (418) 623-4707 Fax : (418) 623-1278

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

**03415094**

Sinon, composez sans frais, le

**1-800-563-8688**

Plus de **3 000 points**

offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Une nouvelle compagnie, dans le domaine de la distribution de plastique, recherche un(e)

**GÉRANT(E)**

pour diriger sa nouvelle succursale dans la région de Québec

- Parler et écrire l'anglais et le français
- Être capable de développer de nouveaux marchés
- Être un leader
- Avoir de l'expérience dans la vente et la gestion

S.V.P. envoyer votre C.V. en anglais seulement au:

Dept 8002 - Le Soleil  
390, Saint-Vallier Est  
Québec, QC G1K 7J6

L'ASSOCIATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, dans le cadre de son congrès annuel, a décerné le 13 mars 1992, le prix RÉUSSITE et le prix PARTENAIRE à deux de ses membres afin de souligner leurs mérites respectifs.

**PRIX RÉUSSITE 1992**

Le prix RÉUSSITE a été attribué à monsieur Michel Fontaine, directeur des soins infirmiers au centre hospitalier L'Hôtel-Dieu de Québec, pour reconnaître ses qualités exceptionnelles de gestionnaire et ses réalisations individuelles marquantes à titre de cadre supérieur.

**PRIX PARTENAIRE 1992**

Le prix PARTENAIRE a été attribué à madame Rita Martel, directrice des soins infirmiers de l'Hôpital du Saint-Sacrement de Québec, pour reconnaître une réalisation d'équipe effectuée en collaboration avec d'autres cadres et à travers laquelle transparaissent ses qualités de gestionnaire et son esprit d'entreprise professionnel.

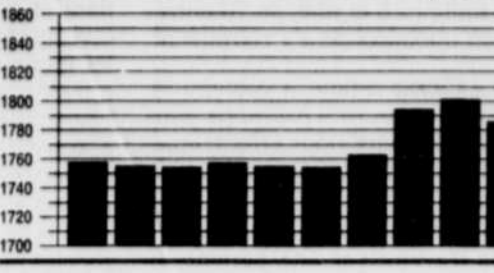
Monsieur Michel Fontaine reçoit son prix des mains de la présidente du Conseil d'administration de l'Association, madame Marielle Lavallée. Il s'agit d'une sérigraphie d'un peintre renommé vivant depuis de nombreuses années dans la région de Québec, monsieur Francesco Yacurto.

On retrouve de gauche à droite: madame Marielle Lavallée, présidente du Conseil; madame Rita Martel, accompagnée de madame Françoise Latouche, principale "partenaire" de madame Martel et monsieur George Deligeorges, artiste qui a réalisé la sculpture remise à madame Martel.

L'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux félicite chaleureusement ses lauréats 1992, madame Martel et monsieur Fontaine, dont la réussite et le partenariat continuent de produire des effets marquants sur la qualité des services à la population.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1787,15, en baisse de 14,73. Volume des transactions : 9,7 millions d'actions. Titres en hausse : 95. Titres en baisse : 156. Titres inchangés : 135

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Titres', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fermé'. It lists various companies and their stock prices and movements.

HAL - H A L

Table of stock market data for the HAL region, listing various companies and their performance metrics.

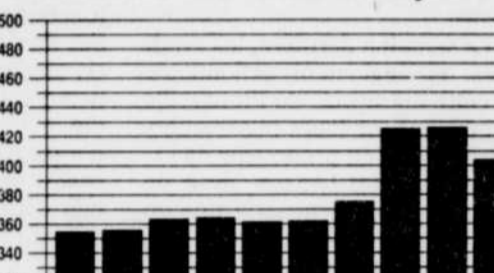
PAS - P A S

Table of stock market data for the PAS region, listing various companies and their performance metrics.

TAZ - T A Z

Table of stock market data for the TAZ region, listing various companies and their performance metrics.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3404,23, en baisse de 23,66. Volume des transactions : 31,0 millions d'actions. Titres en hausse : 258. Titres en baisse : 313. Titres inchangés : 269.

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Titres', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fermé'. It lists various companies and their stock prices and movements.

MAO - M A O

Table of stock market data for the MAO region, listing various companies and their performance metrics.

TAZ - T A Z

Table of stock market data for the TAZ region, listing various companies and their performance metrics.

TAZ - T A Z

Table of stock market data for the TAZ region, listing various companies and their performance metrics.

LES OPTIONS NEGOCIEES

Table of stock options data, including columns for 'Titres', 'Mois d'ex.', 'Vol.', 'Place', 'Prix'. It lists various companies and their option prices.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table of fruit and vegetable prices, listing various items and their current market prices.

LES FRUITS ET LEGUMES

Table of fruit and vegetable prices, listing various items and their current market prices.

LES BENEFICES

Table of company profits, listing various companies and their reported earnings for different periods.

LES BENEFICES

Table of company profits, listing various companies and their reported earnings for different periods.

LES BENEFICES

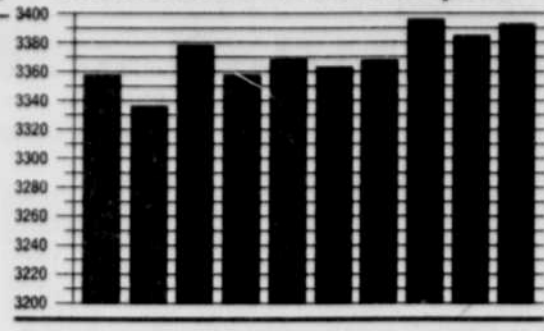
Table of company profits, listing various companies and their reported earnings for different periods.

LES BENEFICES

Table of company profits, listing various companies and their reported earnings for different periods.

Large advertisement for Marconi Canada, featuring the headline 'Marconi Canada augmente ses profits' and detailed information about the company's financial performance, including revenue and profit figures for 1991 and 1992.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3391,98, en hausse de 6,86. Volume des transactions : 193 millions d'actions. Titres en hausse : 873. Titres en baisse : 807. Titres inchangés : 577

Table of stock market data including indices like S&P 500, Dow Jones, and various sector indices with their respective values and changes.

Large table of individual stock prices and changes, organized by sector such as Technology, Energy, and Healthcare.

Table of international stock market data, including indices from Europe, Asia, and other global markets.

LES FONDS MUTUELS

Extensive table of mutual fund performance, listing various funds, their managers, and their recent returns.

LES DIVIDENDES

Table listing dividend-paying stocks, their companies, and the amount of dividends they have paid.

RÉSULTATS

Table showing financial results for various companies, including revenue, profit, and other key metrics.

Gilles Héroux de St-Gabriel-de-Brandon a gagné en composant le numéro chanceux...

Vous aussi, vous pourriez gagner une Buick Le Sabre!

Advertisement for Bell Canada, featuring the slogan 'Jusqu'au 31 mai, appelez souvent!' and 'Bell des gens de parole'.

Large advertisement for Trust General, featuring the headline 'Votre prêteur peut bien sourire.' and 'Vous lui payez peut-être jusqu'à 28% d'intérêt en trop!'.

Advertisement for Trust General detailing loan terms, interest rates, and contact information for various branches.

Trust General logo and contact information, including the website 'TRUST GENERAL'.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies including Canadian dollar, US dollar, and others.

LES TITRES AU COMPTOIR

Table of stock market prices and changes for various companies and indices.

LES OBLIGATIONS

Le court terme était inchangé. Le moyen terme, les émissions provinciales et corporatives ont tous perdu 5 c. Le long terme perdait 30 c.

Table of bond yields and prices for various government and corporate securities.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministère fédéral de l'Agriculture...

LES CÉRÉALES

CHICAGO (PC) - La valeur des contrats à terme de céréales était à la hausse, hier, sur le marché des matières premières de Chicago.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of US stock market performance, including major indices and individual stock prices.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE advertisement for furniture and home decor, featuring a dining table and chairs.

Des Ciseaux Magiques advertisement for hair salon services, featuring a portrait of a woman and contact information.

Large advertisement for Hyundai cars, featuring the Sonata, Elantra, Scoupe, and Excel models with prices and promotional offers.

List of Hyundai dealerships across various regions, including Ste-Foy, Rivière-du-Loup, and other locations.

## Pour empêcher Manville Corp. de mettre la main sur un surplus de 43 millions \$ 6000 ex-employés de Manville Canada devant les tribunaux

QUÉBEC — Les 6000 ex-employés du producteur d'amiante Manville Canada Ltd ont décidé de s'adresser aux tribunaux pour empêcher Manville Corp. de mettre la main sur les 43 millions \$ de surplus de leur fonds de pension.

par DIDIER FESSOU  
LE SOLEIL

C'est de façon très inhabituelle que cette affaire a été portée à leur attention.

En effet, ces derniers mois, plusieurs retraités de Manville Canada ont entrepris des démarches pour que leurs prestations de retraite soient indexées au coût de la vie. Manville Canada s'y est objecté, prétextant que le surplus accumulé dans le fonds de pension serait insuffisant pour satisfaire une telle demande, surplus alors évalué à 43 millions \$.

Ce fait révélé, la maison mère de Manville Canada, Manville Corporation de Denver, au Colorado, a alors exigé le transfert de ce surplus dans ses coffres, consentant à laisser dans le fonds de retraite canadien une somme de 7,6 millions \$ destinée à couvrir ses obligations à l'endroit des bénéficiaires.

C'est ce transfert d'argent aux États-Unis que les 6000 retraités de Manville Canada ont décidé de contester devant les tribunaux et la cause sera entendue demain à Edmonton, en Alberta.

Une quinzaine d'avocats défendent

le point de vue des retraités de Manville Canada. En particulier : 290 retraités autrefois à l'emploi de Manville-Innisfail, en Alberta ; 150 retraités autrefois à l'emploi de Holophane Co. Ltd, en Ontario ; 800 retraités québécois autrefois à l'emploi de la Canadian Johns-Manville Ltée d'Asbestos ; et, enfin, un groupe de 5000 autres retraités autrefois à l'emploi de différentes filiales de l'entreprise au Québec, en Ontario et en Alberta.

Manville Corporation soutient que le surplus du fonds de pension lui revient parce que c'est elle, et non ses employés, qui a payé les cotisations. Elle affirme aussi que le transfert aux États-Unis du surplus du fonds de pension ne l'empêchera pas de satisfaire à ses obligations vis-à-vis des bénéficiaires. En outre, elle tient absolument que ce soient les tribunaux albertains qui tranchent cette affaire parce que le fonds de pension est enregistré en Alberta.

Pour leur part, les avocats des retraités souhaiteraient que cette cause soit plutôt entendue à Montréal car ils pourraient alors se prévaloir du moratoire sur la disposi-

tion des surplus des fonds de retraite décrété par le gouvernement du Québec en 1988.

La cour aura donc à décider où cette cause devra être entendue : Edmonton ou Montréal.

La compagnie américaine Manville Corporation, qui est au coeur de cette affaire, est l'entreprise qui a succédé à la Johns-Manville Corporation après sa faillite, en 1982. On se rappellera que sa mise en faillite avait été la stratégie utilisée par le premier producteur mondial d'amiante pour se soustraire aux 16 000 poursuites que lui avaient intentées d'ex-travailleurs victimes d'amiantose.

Pour leur part, 963 ex-travail-

leurs de la région de l'amiante veulent tenter un recours collectif contre leur ancien employeur, l'American Smelting and Refining Co., pour avoir mis la main sur les 12 millions \$ accumulés dans la caisse de retraite des employés, en 1986, au moment de son intégration dans LAB Chrysotile. American Smelting and Refining Co. exploitait les mines Black Lake et National sous la raison sociale de Lac d'Amiante du Québec.

Dirigé par M. André Brochu, les plaignants réclament avec les intérêts en cours une somme de 16 millions \$ en plus d'un montant se situant entre 3 et 5 mil-

lions \$ représentant la quote-part que la partie patronale n'aurait pas versé dans la caisse de retraite entre 1982 et 1986.

La partie patronale soutient que le surplus lui appartient parce qu'elle aurait souscrit en totalité au régime de retraite. Les mineurs revendiquent ce surplus en prétextant que la souscription patronale au régime de retraite constituait du salaire différé.

La cause a été entendue en cour supérieure par la juge Danielle Blondin, qui s'appête à rendre une décision. À savoir permettre ou pas l'exercice d'un recours collectif et l'accès au Fonds d'aide aux recours collectifs.

### L'inflation ralentit aux États-Unis

WASHINGTON (PC) — L'inflation aux États-Unis s'est sensiblement ralentie en avril, alors que les ventes au détail progressaient sensiblement.

Le département du Travail a annoncé hier que l'indice des prix à la consommation avait progressé de 0,2 % en avril, après avoir augmenté de 0,5 % en mars. Sur 12 mois, la hausse des prix a atteint 3,2 %.

En excluant l'alimentation et l'énergie, la progression est de 0,3 % en avril après 0,5 % en mars. Sur un an, elle atteint 3,9 %.

Le département du Travail a attribué cette faible hausse des prix à la consommation à la baisse des prix de l'alimentation et de l'habillement ainsi qu'au ralentissement de la progression de beaucoup d'autres produits.

Les prix de l'alimentation ont diminué de 0,1 %, après avoir progressé de 0,5 % en mars, tandis que ceux de l'habillement enregistraient une baisse de 0,7 % après une hausse de 0,6 %.

La progression des prix de l'énergie s'est modérée à 0,4 % après 0,6 % en mars. Le secteur de la santé, habituellement le plus inflationniste, connaît lui aussi une certaine modération, n'avançant que de 0,5 % en avril et en mars. Sur un an, ce secteur a vu ses prix augmenter de 7,9 %.

Depuis le début de l'année, l'indice a progressé à un rythme annuel, corrigé des variations saisonnières, de 3,3 %, comparé à 3,1 % pour l'ensemble de l'année dernière.

Au même moment, le département du Commerce a annoncé que les ventes au détail avaient augmenté de 0,9 % aux États-Unis en mars après une baisse révisée à 1,0 % en mars (moins 0,4 % annoncé auparavant).

Le secteur automobile exclus, les ventes ont augmenté de 0,4 % après un recul de 0,7 % en mars.

La hausse des ventes de détail a touché la quasi-totalité des secteurs d'activité, allant de l'automobile à l'habillement.

Les ventes de meubles sont une des rares catégories à baisser, de 1,5 % après une hausse de 1,9 % en mars.

Les ventes de matériaux de construction ont été particulièrement vives, progressant de 2,8 % après une hausse de 0,5 % en mars.

# TIP TOP TAILORS

*vous offre des*

# ÉCONOMIES *imbattables!* PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

## PLUS DE 50% DE RABAIS\*

*Chemises en soie  
à manches courtes*

*au prix  
imbattable de*

**27<sup>99</sup> \$**  
CHAC.

*Cravates  
«2 pour 1»*

**Achetez une cravate  
et obtenez  
gratuitement  
une deuxième  
cravate de même  
prix ou de  
prix inférieur**

*Pantalons tout-aller  
avec ceinture*

*au prix  
imbattable de*

**19<sup>99</sup> \$**  
CHAC.

**TIP TOP TAILORS**

FONDÉE EN 1909

*Votre satisfaction est garantie ou  
votre argent vous sera remis,  
sans conditions.*

*Nous ferons le nécessaire afin  
d'assurer votre entière satisfaction,  
lors de chaque achat.*

*Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour les Harfangs de Beauport.*

\*sur les prix originaux.

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:  
**68989642**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**  
Plus de  
**3 000 points**  
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**  
**CLUB Multi points**

Les avocats du couple de Coleraine déboutés une deuxième fois

## Pas de délai de prescription pour les agressions sexuelles

THETFORD MINES — Le code criminel ne prévoit aucun délai de prescription en matière d'agression sexuelle. Le pouvoir judiciaire n'a pas à se substituer au législateur pour en fixer un.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

C'est le principal argument qu'a servi le juge Jean-François Dionne, de la cour du Québec, chambre pénale et criminelle, pour rejeter une deuxième requête en arrêt de procédures présentée par la défense avant que ne commencent les procès du couple de Coleraine dans l'affaire des 11 enfants battus ou victimes d'assauts sexuels.

Les procureurs des accusés, Me Alain Baccigalupo et Me Gilberte Deschênes, avaient soutenu que les parents ne pourraient subir des procès justes et équitables, ni bénéficier d'une défense pleine et entière parce que la plupart des 19 présumées infractions qu'on leur reprochait, remontaient aussi loin dans le temps que 23 ans.

« Contrairement, par exemple, à la France, le pouvoir politique au Canada a établi qu'il n'y a plus

de prescription pour les crimes commis contre la personne. Il n'appartient pas aux tribunaux de s'immiscer là-dedans », a expliqué le juge.

« Notre société a choisi librement et démocratiquement que les auteurs de ces crimes ne doivent pas être amnistiés », a dit le juge Dionne.

Concernant la notion de délai raisonnable soulevée par la défense, la cour a statué qu'elle s'appliquait à partir du dépôt des accusations ou des dénonciations et non pas depuis le moment où les prétendues infractions auraient été commises.

D'ailleurs, le juge a fait remarquer que cette interprétation pouvait jouer en faveur des accusés. « Ce n'est pas la durée du délai qui est en cause mais ses effets,

comme le décès de témoins. »

Le juge Dionne a fait valoir qu'il ne peut se prononcer avant que le procès n'ait lieu sur les préjudices que pourraient subir po-

tentiellement les accusés. « Ce n'est qu'en cours de route que la cour sera en mesure d'apprécier si les accusés seront dans l'impossibilité de se défendre », a dit le juge.

## Les renseignements israéliens ont bien opéré illégalement au Canada

OTTAWA (PC) — Le service de renseignement israélien, le Mossad, opérait illégalement

au Canada il y a deux ans, a confirmé hier John Bassett, qui est à la tête de l'organisme

chargé de surveiller le Service canadien du renseignement de sécurité.

M. Bassett s'est toutefois refusé à tout autre commentaire, à part pour indiquer que « nous sommes très heureux que le Service canadien du renseignement de sécurité n'ait pas coopéré avec le Mossad ».

C'était la première fois qu'un représentant du SCRS confirmait publiquement les dires de l'ancien officier du Mossad Victor Ostrovsky.



John BASSETT

M. Ostrovsky, qui possède la double citoyenneté israélienne et canadienne, a affirmé qu'en 1990, le Mossad avait envoyé chez lui, en banlieue d'Ottawa, deux de ses anciens confrères pour tenter de l'empêcher de publier un livre pouvant être critique pour le service de renseignement israélien.

Ce livre, *By Way of Deception*, est finalement devenu un best-seller mondial.

Norman Spector, qui a récemment été nommé ambassadeur canadien en Israël, a révélé en février que le gouvernement avait téléphoné au chargé d'affaires israélien à Ottawa, de même qu'à un officier haut gradé du Mossad, pour protester.

Après la réunion d'hier matin, M. Bassett s'est précipité dans un ascenseur en disant : « Ce que vous n'avez pas entendu à l'intérieur, vous ne l'entendrez pas maintenant ».

Auparavant, le chef du SCRS Ray Protti et le solliciteur général Doug Lewis avaient refusé de dire si le Mossad avait mené ou pas des opérations en territoire canadien.

## Coûts d'aide juridique: les avocats du privé plaident non coupable

QUÉBEC (d'après PC) — Les avocats de pratique privée rejettent les prétentions de ceux qui les accusent d'être responsables des coûts accrus des services d'aide juridique au Québec et sont même convaincus qu'ils pourraient faire plus que les avocats permanents de l'État avec le même budget.

Dans les circonstances, le Barreau du Québec continue de favoriser un système mixte pour l'aide juridique, mais il accepterait d'embellir la privatisation du service.

Au cours d'une entrevue, hier, le président du Comité des avocats de pratique privée, Me Raymond Lavoie, a expliqué que depuis 1983 les avocats privés ont traité annuellement entre 35 et 37 % des 250 000 dossiers et que les coûts de leurs services sont passés pour la même période de 18,5 millions \$ à 25 millions \$ pour une augmentation de 33 %.

« Pendant cette même période, les coûts du service d'aide juridique sont passés de 55 millions \$ à 104 millions \$, de 1983 à 1992, soit une augmentation de 84 %, a soutenu Me Lavoie.

S P O R T S E X P E R T S

# LE GRAND SOLDE DE CHAUSSURES

QUAND VOTRE PLUS FIDÈLE AMI NE PEUT MÊME PLUS VOUS SENTIR !

**20%**  
DE RABAIS

SUR TOUTES LES CHAUSSURES  
ATHLÉTIQUES (1992)

NIKE  
AIR COURT LITE  
VENTE **79<sup>99</sup>**  
Cour. 99,99 \$

**30%**  
DE RABAIS

SPÉCIAL DU GÉRANT  
(CHAUSSURES ATHLÉTIQUES)

ADIDAS  
HURRICANE  
VENTE **69<sup>99</sup>**  
Cour. 99,99 \$

**50%**  
DE RABAIS

SUR TOUTES LES CHAUSSURES  
ATHLÉTIQUES\* (1991)  
\*MODÈLES DE FIN DE LIGNE

ADIDAS  
PRO COURT  
VENTE **39<sup>99</sup>**  
Cour. 79,99 \$

sports  
experts

Sainte-Foy  
1077, route de l'Église  
653-8751

Cap-Rouge  
4286, rue Saint-Félix  
653-0744

Charlesbourg  
Carrefour Charlesbourg  
626-2157

Beauport  
Galeries Sainte-Anne  
661-2482

Neufchâtel  
3845, rue Blain  
843-0499

Québec  
Place Fleur de Lys  
529-6156

Lévis  
Galeries Chagnon  
835-1088

Sainte-Foy  
Place Laurier Mail Est  
658-6134

Sainte-Foy  
Place Laurier / Halte-Bouffe  
3e niveau  
659-4547

Québec  
Galeries Capitale  
627-0062

Saint-Marc-des-Carières  
1339, boul. Dussault  
268-8244

Saint-Raymond  
114, avenue Saint-Jacques  
337-2989

Sainte-Marie-de-Beauce  
Galeries Chaudière  
387-3023

Theftford Mines  
Galeries Theftford Mines  
338-3516

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 23 mai 1992.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement dans tous nos magasins.

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVONS PAS LES MEILLEURES MARQUES



# Pourquoi vous contenter d'un 4X4 ordinaire quand vous pouvez conduire un Jeep?

## C'est le meilleur temps pour acheter votre Cherokee.

### À vous de choisir :

# 1 500\$ DE REMISE OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT\*

### C H E R O K E E   S P O R T

C'est le modèle idéal pour ceux qui veulent la robustesse légendaire de Jeep en respectant leur budget.

- ◇ Moteur 4 L 6 cylindres grand rendement
- ◇ Système 4 RM convertible à la volée
- ◇ Jantes sport 10 trous en aluminium moulé
- ◇ Radio AM/FM stéréo
- ◇ Direction assistée
- ◇ Freins assistés
- ◇ Vitres teintées



### C H E R O K E E   L A R E D O

Il vous donne une combinaison impressionnante de performance Jeep avec une touche de luxe.

- ◇ Moteur 4 L 6 cylindres grand rendement
- ◇ Système 4 RM convertible à la volée
- ◇ Boîte automatique en option
- ◇ Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- ◇ Jantes de 15 po en aluminium moulé
- ◇ Galerie de toit
- ◇ Direction assistée
- ◇ Freins assistés



### C H E R O K E E   L I M I T E D

Le Cherokee Limited, c'est le summum du luxe Jeep et de la robustesse Jeep légendaire.

- ◇ Moteur 4 L 6 cylindres grand rendement
- ◇ Système 4 RM convertible à la volée
- ◇ Boîte automatique à 4 rapports
- ◇ Climatiseur
- ◇ Radiocassette AM/FM stéréo avec antenne électrique
- ◇ Sièges-baquets inclinables à dossier pétale
- ◇ Électroverrouillage des portes et des fenêtres—comprend l'entrée sans clé



Renseignez-vous sur les Programmes de location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre!

Maisonneuve Automobiles Inc.  
Québec 529-8135

Autos Laurier Inc.  
Ste-Foy 681-4631

Autos A. Gosselin Inc.  
St-Nicolas 831-2050

Seul un Jeep est un Jeep.



*Obtenez une meilleure aubaine encore en profitant des rabais du fabricant aux concessionnaires.*

\*Le taux de crédit du fabricant est offert à la place de la remise. La remise est une offre de durée limitée, en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril 1992 et jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltd y mette fin. Les véhicules tous au détail donnent droit aux remises seulement. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Ces offres annulent et remplacent toute autre offre précédente et ne peuvent être combinées à aucune autre. Transport, immatriculation, taxes, assurance et autres frais en sus. Voir un concessionnaire pour les détails.

Les négociations constitutionnelles

# Les autochtones enregistrent de nouveaux gains

VANCOUVER — À deux semaines de la date butoir du 31 mai, les négociations constitutionnelles n'ont toujours pas abordé la question du partage des pouvoirs, importante pour le Québec, aux discussions de rang ministériel qui ont été interrompues hier sur la côte ouest.

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

Par contre, les trois jours de débats intenses ont permis aux représentants des premières nations d'enregistrer de nouveaux gains par l'engagement des provinces anglophones et du fédéral de créer un troisième niveau de gouvernement, le pouvoir autochtone.

« Nous avons débattu en profondeur des questions qui nous préoccupent. Plutôt que de procéder à la pièce, nous examinons maintenant le dossier dans sa globalité », a déclaré le grand chef de l'Assemblée des premières nations, M. Ovide Mercredi, qui sera de passage à Montréal demain pour rencontrer le premier ministre Robert Bourassa.

Outre les gains stratégiques,

les représentants amérindiens ont obtenu que les provinces révisent leur façon d'aborder la question, qui se traduisait jusqu'à présent par le dépôt de listes de pouvoirs à inclure ou à exclure de l'exercice du droit à l'autonomie gouvernementale. Ils se sont rendus aux volontés des négociateurs autochtones et accepté d'étudier une déclaration de principe. On a également convenu de soustraire les futurs gouvernements autochtones des nouveaux arrangements sur le partage des pouvoirs qui pourraient toucher leur autonomie.

Les progrès dans les autres

questions en discussions se font maintenant au pas de tortue, comme le prévoyait le ministre Clark. Ottawa refuse mordicus de céder une parcelle de son pouvoir sur la question de la signature des traités internationaux pour éviter, disait le ministre, que le discours canadien sur la scène internationale ne tourne à la cacophonie.

Le gouvernement fédéral a également adopté une attitude semblable sur la question de la gestion des ressources naturelles bien qu'il ait accepté de signer avec certaines provinces comme la Saskatchewan et la Colombie-Britannique des ententes similaires à l'accord Québec-Ottawa sur l'immigration. Sur tous les sujets du partage des pouvoirs qui intéressent le Québec, le débat est constamment repoussé.

« Nous n'avons pas vraiment encore abordé les questions qui touchent le Québec. Il y a des obstacles que nous devons franchir », déclarait hier le ministre albertain des Affaires constitutionnelles, James Horsman, qui faisait par ailleurs état de la possibilité que le nouveau Sénat se voit confier un possible droit de veto sur la levée de toute nouvelle taxe par le gouvernement fédéral.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark confirmait l'évaluation albertaine tout en rappelant que la semaine prochaine, à Montréal, les négociateurs débatteront d'une liste présentée par le Nouveau-Brunswick et qui porte essentiellement sur le partage des pouvoirs.

On retrouverait les six secteurs que le rapport Beaudoin-Dobbie proposait de transférer aux provinces — tourisme, forêt, mines, loisirs, urbanisme, affaires municipales — en plus du développement régional et de la culture.

« Il faut trouver des moyens moins ambigus pour exprimer le transfert de compétence. Parce qu'au fond, c'est ça le problème du rapport Beaudoin-Dobbie. Ce n'est pas un problème de fond, mais de processus et je pense qu'il est réglé », a dit M. Clark.



Le chef Ovide Mercredi et le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, prennent un moment de repos entre deux séances de négociations, à Vancouver.

## Un Québec souverain devrait alléger ses lois linguistiques

NEW YORK — Un Québec souverain ne pourra pas faire autrement que d'alléger ses lois linguistiques.

par PETER KUITENBROUWER  
de la Presse canadienne

C'est la prédiction qu'a faite à un groupe de banquiers et d'avocats de compagnies, hier, M. Daniel Latouche, professeur agrégé de sciences politiques à l'université McGill et chroniqueur au Devoir.

« Il ne subsiste aucun doute dans mon esprit, a-t-il déclaré, qu'un Québec souverain devra trouver une autre façon de protéger le fait français que d'interdire la langue de ses deux plus importants partenaires commerciaux, le Canada et les États-Unis.

« Cela paraît plutôt mal sur un curriculum vitae, particulièrement si l'un d'entre eux est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. »

Un des participants, M. Jonathan Lemco, directeur américain du Comité canado-américain, a signalé que l'indépendance mettrait le Québec dans une faible position de négociation commerciale avec les États-Unis.

« Maintenant que vous êtes un pays souverain, pourrait dire le gouvernement américain selon M. Lemco, nous avons notre mot à dire sur vos subventions, et il y en a quelques-unes que nous n'aimons pas, et nous voulons que vous les diminuez ou les éliminez. »

### Sourires

M. Latouche a répondu que ce n'était pas la manière, pour les pays puissants, de se servir de leur force pour obliger les pays

faibles à faire des affaires avec eux.

« Je ne sais pas si les Américains négocient de cette façon avec d'autres pays, a dit M. Latouche, mais s'ils le font, ils devraient repenser leur stratégie commerciale dans le monde. C'est évidemment pourquoi elle ne fonctionne pas très bien. »

M. Robert Pines lui a donné raison. M. Pines est le sous-secrétaire adjoint d'État, responsable des affaires canadiennes pour l'administration Bush.

« Nous ne faisons aucun engagement de négocier un traité de libre-échange avec un Québec possiblement indépendant, a fait savoir M. Pines.

« Mais nous ne ferons aucune pression sur le Québec, ni n'interviendrons d'aucune façon pour changer ses institutions intérieures. Les États-Unis n'interviennent jamais dans les situations intérieures des autres pays. »

Cette dernière remarque a fait sourire un participant, M. Jamie Fenwick. « Les États-Unis, a-t-il rappelé, entreprennent des guerres voilées contre les gouvernements qu'ils n'aiment pas. »

M. Lemco, pour sa part, a signalé qu'il fallait faire une différence entre la position officielle de non-intervention des États-Unis et les gestes qu'ils posent.

« Regardez les 15 dernières années, a-t-il dit. A un certain moment, les États-Unis peuvent se montrer incroyablement durs sur les questions commerciales. Non pour des raisons idéologiques, mais pour des raisons pratiques. »

## Des « maladres » à corriger TM scrute à la loupe 20 sociétés en commandite

MONTREAL (PC) — Télé-Métropole a confié à une firme comptable le mandat de procéder à une évaluation financière de la vingtaine de sociétés en commandite indépendantes qui, depuis 1987, produisaient des émissions qu'elle achetait et diffusait, a confirmé hier le président de l'entreprise, M. Mario Bertrand.

Cette firme comptable a aussi le mandat de corriger ce qu'il a qualifié de « maladres ».

M. Bertrand a précisé au quotidien montréalais Le Devoir avoir commandé cette étude d'analyse et de vérification à la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré, en janvier, après l'annulation de tout achat d'émission produite par une société en commandite complètement extérieure à TM, les Productions JPL.

Lundi, les vérificateurs de RCMP poursuivaient l'étude, chez Télé-Métropole, des comptes et des facturations. Aucun rapport final n'a encore été remis à Télé-Métropole par RCMP, a affirmé M. Bertrand. « Il n'y a que des pages spécifiques sur chacune des compagnies. »

Le président de Télé-Métropole a indiqué que l'enquête de la firme RCMP porte sur les 20 sociétés qui ont vendu des émissions à TM. « Il n'y a aucune chasse aux sorcières, tout ceci se fait dans la bonne humeur », a-t-il déclaré.

Ces sociétés indépendantes ont financé au-delà de 75 millions \$ en productions télévisuelles pour la seule diffusion par Télé-Métropole entre 1987 à 1990.

M. Bertrand a révélé avoir examiné de manière critique, peu de temps après son arrivée à la présidence de Télé-Métropole en février 1991, certains montages financiers réalisés par des partenaires extérieurs pour la production d'émissions diffusées par CFTM.

« J'ai demandé à RCMP il y a quatre mois de régulariser notre intervention avec tous les intervenants. Il y a eu des maladres et j'ai demandé à RCMP de les examiner et de les corriger », a-t-il déclaré au cours d'une première entrevue accordée au Devoir.

Pressé de questions à propos de l'analyse menée par RCMP, il a répondu qu'il n'existe pas de rapport complet. « Il existe plutôt des analyses spécifiques pour chaque société en commandite ». Selon lui, ces documents sont confidentiels, car ils impliquent des tiers.



### Des chats par centaines

Jack et Donna Wright hébergent quelque 300 à 500 chats dans leur maison de Kingston, en Ontario. Ils en ont perdu le compte. Un nouveau règlement municipal limite le nombre d'animaux domestiques à six par foyer. Le règlement n'étant pas rétroactif, les Wright pourront garder leurs chats, mais à condition de payer 5 \$ par animal en frais d'enregistrement. Le couple a l'intention de contester la loi.

★ ★ ★ L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE, TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉ! ★ ★ ★

**LES OREILLERS VOLENT**

# 50 % DE RABAIS!

## ALLONS, RÉVEILLONS!

### C'EST LE PLUS GRAND SOLDE

## D'OREILLERS DE LA SAISON À LA BAIE!

<p><b>OREILLERS COMFALOFT</b> Garnis d'une bourre de fibre de polyester de la meilleure qualité. Standard. 26 \$. Solde <b>12,99</b> ch. Grand. Ord. 34 \$. Solde <b>16,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">12,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>	<p><b>OREILLERS DE PLUMES D'OIES BLANCHES</b> Oreillers à recouvrement tout coton ne laissant pas passer la plume. Standard. 30 \$. Solde <b>14,99</b> ch. Grand. Ord. 36 \$. Solde <b>17,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">14,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>
<p><b>OREILLERS SERENE: MOUS OU FERMES</b> Modèle Highness, soutien mou, ou Majesty, soutien ferme. Standard. 30 \$. Solde <b>14,99</b> ch. Grand. Ord. 36 \$. Solde <b>17,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">14,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>	<p><b>OREILLERS DE DUVET</b> La douceur et le confort au naturel. Un petit luxe abordable! Standard. 80 \$. Solde <b>39,99</b> ch. Grand. Ord. 100 \$. Solde <b>49,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">39,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>
<p><b>OREILLERS COMFALOFT PLUS</b> Leurs milliers de petites grappes de fibre procurent un confort comparable au duvet! Standard. 40 \$. Solde <b>19,99</b> ch. Grand. Ord. 50 \$. Solde <b>24,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">19,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>	<p><b>DUVET D'OIES BLANCHES</b> Des oreillers moelleux qui vous promettent des nuits de rêve! Standard. 120 \$. Solde <b>59,99</b> ch. Grand. Ord. 140 \$. Solde <b>69,99</b> ch. Solde</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">59,99 \$</p> <p style="font-size: 0.8em;">l'oreiller standard</p>

Le choix varie selon le magasin.

EN VIGUEUR JUSQU'AU 16 MAI!

Entente avec le propriétaire de la Dominion Corset

# Le Progrès civique craint un gouffre financier

QUÉBEC — Tandis que le Progrès civique (PC) craint que l'entente de Québec avec le propriétaire de l'édifice Dominion Corset ne soit un « gouffre financier », le trésorier de la ville, M. Guy Martineau, y voit une bonne affaire.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Le chef du PC, M. André Forgues, trouve « scandaleux » de payer 3,7 millions \$ pour cette bâtisse qui fut payée moins de deux millions \$ en 1989, ce qui fait « un cadeau d'au moins 2 millions \$ à un promoteur de Montréal. »

Notons que le propriétaire de l'édifice Dominion Corset est M. Herman Gruenwald, un immigrant hongrois qui habite dans la région de Montréal. Il possède le bâtiment de l'Imperial Tobacco dans le parc industriel Saint-Malo et le Centre commercial Vanier.

Rappelons que la ville a signé une entente avec M. Gruenwald qui créera, avec la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC), une société en commandite qui achètera et exploitera l'édifice, y consacrant 13,2 millions \$.

M. Forgues dit que le maire Jean-Paul L'Allier veut tellement pouvoir dire qu'il a tenu « au moins une de ses promesses, soit celle de revitaliser Saint-Roch, qu'il est prêt à impliquer les contribuables de Québec dans une transaction qui risque de s'avérer un gouffre financier ».

Le chef du PC dit que le prix payé au pied carré par un promoteur sérieux qui acquiert une bâtisse à rénover dans la région de Québec est de 10 \$ le pied carré alors que l'édifice Dominion Corset sera payé 27 \$ du pied carré.

M. Forgues dit encore que « dans le contexte économique actuel, pas un seul promoteur ne se permettrait d'investir autant d'argent sans avoir au moins la moitié de sa bâtisse louée, avec baux signés. »

donc ça ne reflète pas sa valeur marchande aujourd'hui.

Par ailleurs, tandis que le propriétaire demandait 4,7 millions \$, la ville s'est entendue pour une vente à 3,7 millions \$, dont 2 millions \$ payables immédiatement et l'autre 1,7 million \$ payable dans quatre ou six ans, seulement si l'édifice produit un rendement de 11 % sur l'équité.

Et la ville, précise M. Martineau, garantit un prêt qu'une ins-

titution financière fera à la SOMHADEC, elle n'investit pas elle-même. La ville pourra toutefois devoir payer les intérêts des premiers six mois d'opération, soit quelque 75 000 \$.

Cette somme, la SOMHADEC pourra la remettre à la ville quand elle empochera des profits. Les spécialistes de la ville croient que la société en commandite pourra faire quelque 500 000 \$ de profits annuellement à partir de 1994.

M. Martineau croit que la ville fait une bonne affaire en s'associant, via la SOMHADEC, à M. Gruenwald, en ce sens que lorsque l'édifice sera restauré, et loué au complet, il rapportera, en taxes, environ 450 000 \$ de plus qu'actuellement.

En se sens aussi que la restauration de l'édifice Dominion Corset aura un effet d'entraînement et qu'il est prévu un rendement de 11 % pour la SOMHADEC.



André FORGUES

JUSQU'AU 30 JUIN 1992  
REMPLEZ UNE FICHE SUR LA FORME FINANCIÈRE ET RECEVEZ DES COUPONS GRATUITS DE RÉDUCTIONS APPRÉCIABLES SUR DES SERVICES TD! DE PLUS, VOUS POURRIEZ GAGNER L'UN DES DIX CPG\* TD DE \$10,000.

# 65%

DES TITULAIRES DE COMPTES PERSONNELS DE LA BANQUE TD NE PAIENT AUCUNS FRAIS DE CHÈQUES NI DE RETRAITS.\*

## Brûlée aux premier et deuxième degrés à l'hôpital!

Admise à la clinique externe de l'hôpital Saint-François d'Assise le 1er mai, pour y soigner des problèmes d'eczéma aux jambes, Mme Lauretta Doucet y est toujours hospitalisée après avoir subi des brûlures au premier et deuxième degrés.

LE SOLEIL

Quand elle s'était présentée à l'hôpital, elle devait être soumise à un troisième traitement pour soigner son eczéma en étant placée sous un appareil à rayons ultraviolets.

Malheureusement, la période de traitement qui devait être de quelque 30 secondes, se poursuivit pendant cinq minutes ce qui équivalait à environ 5 heures sous un soleil ardent. Des rougeurs graves n'ont pas tardé à apparaître.

Après avoir vainement tenté de parler à une personne en autorité à l'hôpital, LE SOLEIL s'est finalement fait rabrouer par une personne de l'étage où reposait Mme Doucet, qui lança d'un trait « la patiente est tannée et écoeurée de se faire questionner et elle veut maintenant qu'on la laisse tranquille ».

Il semble qu'il y aura enquête afin de connaître les causes de cette maladresse. Quant à Mme Doucet, elle a l'intention d'intenter une poursuite contre l'hôpital, car, à son avis, « c'est à cause d'un manque de personnel si pareil accident s'est produit. »

### Du Vallon: divergences confirmées

QUÉBEC — Les tenants du prolongement de l'autoroute du Vallon ont rencontré hier le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, pour discuter des plans de desserte du secteur des Rivières si jamais l'autoroute était prolongée. Il n'en est rien sorti. M. Larose leur a indiqué qu'un éventuel prolongement ne changerait pas grand-chose au plan de desserte actuel, à court et à moyen terme.

## Plus 4 autres raisons de transférer vos comptes à la Banque TD dès aujourd'hui.

Frais de service minimums. Taux d'intérêt maximums. Service de grande qualité. À la Banque TD, nous savons que les clients recherchent ces avantages. Et nous vous offrons de cinq manières exclusives :

**65 % des titulaires de comptes personnels TD ne paient aucuns frais de chèques ni de retraits.\***

À notre connaissance, aucun autre établissement financier ne peut faire une telle déclaration. Comment pouvons-nous le faire? Rendez-vous à la succursale TD la plus proche et demandez comment vous pouvez réduire – ou éliminer – vos frais de chèques et de retraits dès aujourd'hui.

**Nous vous faisons épargner de l'argent et des frais de service lorsque vous utilisez La Machine Verte®.**

Lorsque vous ne pouvez pas vous rendre à votre banque, La Machine Verte est pratique, accessible 24 heures par jour, et vous permet d'effectuer presque

toutes vos opérations bancaires courantes. Aucune autre grande banque n'a réduit les frais de service pour les opérations effectuées à ses guichets automatiques.<sup>3</sup>

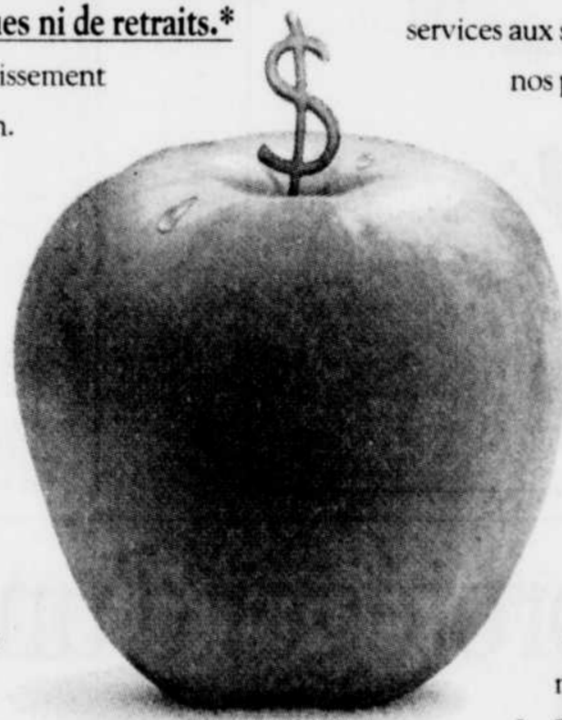
**Nous vous offrons des plans de services qu'aucune autre banque ne peut égaler.** Nos nouveaux Plan Services Extra® TD et Plan Libre-Service® TD vous procurent un remarquable assortiment de services des plus utiles pour des frais modiques à partir de \$5 par mois. Comparez nos nouveaux plans de services aux services d'autres banques et vous verrez que nos plans sont sans pareil.

**Notre fiche exclusive sur la forme financière permet d'adapter vos comptes à vos besoins.** Et vous avez exactement les comptes qu'il vous faut.

Rien n'est plus facile et c'est une excellente introduction aux services de la Banque TD. Venez nous voir pour obtenir les détails dès aujourd'hui!

**Relevés mensuels détaillés.** Non seulement nous pouvons vous dire que vous allez épargner sur les frais de service, mais nous allons aussi vous le montrer chaque mois.

La Banque TD vous offre l'un des relevés de comptes bancaires les plus complets et les plus détaillés qui soit, ce qui vous permet de voir les intérêts que vous gagnez et les frais de service que vous épargnez.



Découvrez la saine différence TD dès aujourd'hui!



le personnel fait toute la différence

<sup>1</sup>On peut obtenir les règlements complets du concours à n'importe quelle succursale de la Banque TD. <sup>2</sup>Terme minimum de 30 jours. Offerts par la Société d'Hypothèques TD sauf en Colombie-Britannique et au Yukon, où ils sont offerts par la Société d'Hypothèques Pacifique TD. Tous sont garantis par La Banque Toronto-Dominion. \*Selon les chiffres disponibles en octobre 1991. Les frais de retraits comprennent les frais d'opérations effectuées aux guichets automatiques, les chèques et les retraits en succursale. <sup>3</sup>Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. <sup>3</sup>Selon les chiffres disponibles au 9 décembre 1991.

**La SHQ construira 115 logements pour personnes âgées en perte d'autonomie**

**Un HLM de 8 millions \$ près de l'Hôpital général de Québec**

QUÉBEC — La Société d'habitation du Québec (SHQ) construira 115 logements pour personnes âgées en perte d'autonomie aux limites des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, près de l'Hôpital général de Québec.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

C'est un projet de construction et de rénovation de 8 millions \$ que la SHQ entreprendra le 1er septembre prochain, rue des Commissaires, dans le quartier Saint-Sauveur, entre l'École technique (CLSC Basse-Ville) et les locaux du service de l'équipement de la Commission des écoles catho-

ques de Québec (CECQ), au sud de l'Hôpital général, dans le trapèze formé par les rues Langelier, Saint-François et des Commissaires.

« La SHQ réalisera elle-même ce projet mais il sera administré par l'Office municipal d'habitation de Québec », explique M. Alain François, de la Société d'habitation, le déficit d'exploitation étant assumé à 59 % par Ottawa, à 31 %

par Québec et à raison de 10 % par la ville de Québec, selon les normes en cours pour ce type de logement subventionné où la contribution des bénéficiaires est fixée à 25 % de leurs revenus.

« C'est un HLM public, mais destiné à des personnes âgées en perte d'autonomie », explique M. Lefrançois. On semble avoir voulu profiter de la proximité de l'Hôpital général pour offrir certains services et le CLSC Basse-Ville, s'il déménagera en septembre, n'en demeurera pas moins à quelques coins de rue de là.

La SHQ conservera les deux

aires perpendiculaires au boulevard Langelier, celle longeant la rue des Commissaires et l'autre plus au sud, parallèle à la rue Saint-François, et elles seront rénovées de fond en comble. On démolira les autres constructions, lesquelles sont sans intérêt. Elles sont actuellement utilisées pour de l'entreposage par la Société immobilière du Québec, la véritable propriétaire des lieux. On reliera ces ailes à l'aide d'une construction de six étages qui en constituera le bâtiment principal, formant ainsi une enceinte protégée qui sera aménagée en espace vert et parc de promenade pour les résidents.

Les travaux de construction et de rénovation dureront un peu plus d'un an et les bâtiments de-

vraient pouvoir être occupés dès décembre 1993. La plupart des logements compteront une seule chambre. On trouvera un bureau de consultation médicale et quelques services connexes.

**L'École technique**

La Société immobilière aurait offert à la ville de Québec d'acquérir l'ancienne École technique du 310 Langelier après le départ du CLSC Basse-Ville le 1er septembre, mais leurs pourparlers viennent à peine de débuter.

« Nous ne souhaitons pas vraiment acheter cet édifice même s'il a une valeur indéniable comme patrimoine architectural, car cela signifie une perte de revenus de taxation et des frais d'exploitation », commente le conseiller du

quartier Saint-Sauveur et membre du comité exécutif de la ville, M. Jacques Fiset. La ville de Québec étudie plutôt d'autres options comme la constitution d'une société avec des partenaires culturels ou communautaires.

« Il y a des besoins culturels réels dans Saint-Roch, on peut certes penser à un centre de formation en métiers d'art ou quelque chose comme ça. Nous étudions le projet, mais il n'y a pas d'urgence à prendre une décision avant juillet 1993, car il faut penser qu'il y aura de gros travaux à l'arrière pendant un an », suggère M. Fiset, non sans rappeler que l'édifice appartient à la Société immobilière et non à la ville de Québec!

**GRANDE VENTE D'ANNONCES!**

HABITATION: PRÉSENTEMENT POUR UNE FRACTION DU PRIX, votre annonce classée du samedi sera aussi publiée le dimanche et le lundi. Demandez tous les détails à votre téléphoniste des annonces classées! Les annonces classées habitation dans Le Soleil, de l'argent sonnante. 647-3311

**SPÉCIAL 3 JOURS**  
SUR LES ANNONCES CLASSÉES HABITATION

Vos annonces classées du Soleil De l'argent

**SONNANT**  
647-3311

Sans frais: 1-800-463-2116

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**Canon**  
*Echange du Printemps*  
DU 13 AVRIL AU 30 JUIN

Appportez-nous votre copieur ou votre télécopieur dépassé et jouez une toute nouvelle partie. Dans les ligues majeures. Le monde de Canon. La période d'échange débute dès le 13 avril et se termine le 30 juin. Échange de votre copieur vétérain ou de votre télécopieur vieillissant vous vaudra une remise pouvant atteindre 1000 \$.

**NÉGOCIATIONS, VOULEZ-VOUS?**

Il y a moyen de s'arranger, même si vous n'avez rien à échanger! Venez négocier avec nous. Voyez votre dépositaire Canon participant et concluez un marché. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour organiser une démonstration, téléphonez-nous dès aujourd'hui.

**Canon**  
PRODUITS DE BUREAUTIQUE  
La perfection par l'image.

\* Clients commerciaux seulement.

OE Inc. Sainte-Foy Tél: 687-5630 Fax: 687-0122	Bureautique Guy Drouin Inc. St-Georges de Beauce Tél: 228-2013 Fax: 228-5716	Bureautique Cote-Sud Entr. Montmagny Tél: 248-2454 Fax: 248-2523	Equipement de Bureau GMM La Malbaie Tél: 665-6492 Fax: 665-4682	Claude Arbour Inc. Trois-Rivières Tél: 379-7211 Fax: 373-7488
---	---	---	--	--

Prolongée jusqu'au 30 mai

**Pour vous protéger d'une baisse possible de taux,**

Qui peut prévoir ce qui arrivera aux taux d'intérêt? Avec le CPG Privilège de la Banque Royale... ... si les taux descendent l'an prochain,

**Une offre exceptionnelle**

Vous avez de l'argent à placer et vous vous demandez comment protéger au maximum votre investissement des fluctuations de taux d'intérêt? La Banque Royale a conçu un outil très avantageux qui

vous permettra de traverser cette période en toute tranquillité d'esprit: le nouveau Certificat de Placement Garanti Privilège.\* Avec le nouveau CPG Privilège, vous êtes gagnant sur toute la ligne. Dès aujourd'hui, votre CPG Privilège vous donne droit à

**6.75%**  
Taux d'un an\*\*  
Taux en vigueur le 7 mai 1992

ce taux hautement concurrentiel pour toute la première année. Si les taux baissent l'an prochain, vous aurez le privilège exclusif de passer par-dessus la baisse en renouvelant votre CPG Privilège pour une nouvelle année *au taux original*.

# Les plans originaux ne seraient pas respectés au Capitole

QUÉBEC — Les travaux de restauration du théâtre Capitole vont bon train même si, selon diverses sources, des changements « mineurs » ont été apportés aux plans originaux sans l'approbation préalable du ministère des Affaires culturelles.

par THIÉRO DIALLO  
LE SOLEIL

L'architecte du MAC, M. Jean-Louis Boucher, en charge du dossier, se rendra sur place demain pour vérifier la nature de ces changements et faire rapport mardi aux membres de la Commission des biens culturels du Québec.

« Il semble que le promoteur ait réalisé, en procédant au curetage des murs, que la structure de certaines parties de l'édifice, notamment les plafonds des loges d'artistes, avaient besoin, non pas d'une rénovation, mais d'une reconstruction », a expliqué hier l'architecte. « C'est ça que nous allons vérifier vendredi ».

Selon le contrat liant le promoteur, la Compagnie de Théâtre du Capitole, dirigée par MM. Guy Cloutier et Michel Rodrigue, et le MAC, ce dernier doit être avisé de

en soulignant que les plans de restauration allaient être respectés.

Selon M. Guy Bel, un artisan forgeron de Saint-Laurent (île d'Orléans), ces plans prévoyaient que les quatre plafonds des loges devaient être restaurés avec de la tôle embossée mais que cette idée a été abandonnée il y a une quinzaine de jours par l'architecte Saint-Louis, « en disant qu'il fallait couper quelque part ». « Je veux bien qu'ils coupent, mais il faudrait aussi que le gouvernement coupe dans la subvention », a-t-il soutenu.

À la demande de M. Saint-Louis, M. Bel avait présenté une offre de 24 000 \$ pour refaire les plafonds en tôle embossée avant de se faire dire qu'« on ne mettra plus ça, mais plutôt du gybroc ». Il soupçonne la firme Pomerleau, qui exécute les travaux, d'avoir convaincu l'architecte d'apporter ces changements parce qu'elle ne serait plus en mesure de faire face aux coûts de cette opération, pour laquelle, pourtant, elle avait présenté l'offre la plus basse.

tout changement aux plans originaux avant l'exécution des travaux. Cela ne s'est pas produit cette fois, probablement parce que l'architecte Denis Saint-Louis, responsable des plans de rénovation, était pris dans la tourmente des travaux, a souligné en substance M. Boucher.

Le MAC a fourni 2 des 6 millions \$ que le promoteur a reçus en subvention des trois paliers de gouvernement pour son projet de 12 millions \$. M. Boucher n'a pas été en mesure de dire si cette contribution allait être affectée, dans un sens ou un autre, par l'intention prêtée au promoteur de reconstruire, au lieu de restaurer, les plafonds des loges.

Le vice-président de la compagnie, Michel Rodrigue, ne semblait pas, hier, être au courant de cette histoire de loges. « Vous m'apprenez quelque chose », a-t-il simplement affirmé au SOLEIL,

L'effet prestigieux des  
**Lanternes d'extérieur**



Lanterne sur poteau au fini blanc ou noir. Poteau non inclus.  
**74\$**



Lanterne murale au fini blanc ou noir  
**104\$**

snoc

**NOTRE VEDETTE CETTE SEMAINE:**



Lanterne murale au fini blanc ou noir  
**19\$**

JUSQU'À SAMEDI, 17 H

BOÎTE AUX LETTRES  
Finis blanc ou noir  
**64\$**

**boiteau**  
luminaire

Ampoules non incluses

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271



## ÉCHANGEZ VOTRE VIEUX COUVRE-PLANCHER!

ALJOURD'HUI ET ÉCONOMISEZ

**Remise instantanée en argent**

C'est en plein le temps de rehausser avec style le décor de votre maison. Donnez à votre cuisine, salle familiale, entrée ou salle de bain une nouvelle apparence à la mode, en vous procurant un couvre-plancher Armstrong. Imaginez... du 2 mai au 23 mai, durant le solde Armstrong «Échangez votre vieux couvre-plancher», vous pourrez épargner 45 la verge en choisissant un couvre-plancher Armstrong de la catégorie "Excellent". Optez pour le Designer Solarian<sup>™</sup> ou le Designer Solarian II<sup>™</sup>, tous deux dotés de la riche apparence «fait à la main» des couleurs incrustées... ou pour le Visions Solarian<sup>™</sup>, avec ses motifs bien définis et sa vaste gamme des couleurs les plus à la mode. Ces produits sont tous munis du fini

Solarian<sup>™</sup> protégé par la couche d'usure CleanSweep<sup>™</sup>, exclusive à Armstrong, qui minimise l'entretien.

Ou encore, épargnez 3\$ la verge sur le Candide<sup>™</sup> d'Armstrong qui jouit depuis toujours d'une immense popularité, d'un bout à l'autre du pays.

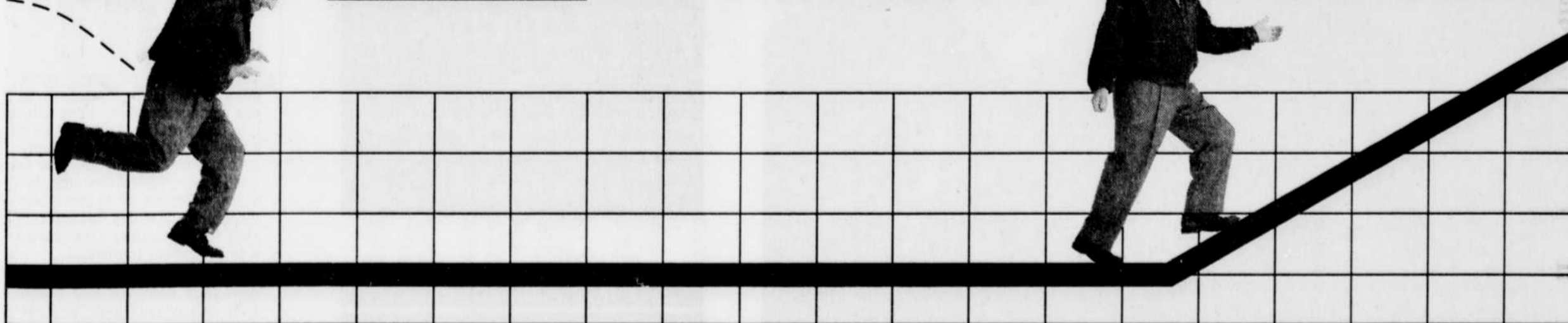
Au total, ce solde offre un choix de plus de 150 motifs et couleurs, parmi quatre des gammes de couvre-planchers Armstrong les plus à la mode et les plus demandées. Mais, hâtez-vous, car cette offre ne durera pas longtemps. Alors, rendez visite à l'un des détaillants Armstrong participants et «Échangez votre vieux couvre-plancher» pour créer un nouveau décor ravissant, tout en épargnant!



**Les détaillants participants dans votre région sont :**

<p><b>Beauport</b> Couvre Plancher Orleans 5 Cote St-Gregoire</p> <p><b>Charlesbourg</b> C P Chateau Inc. 1204 Boul. St-Joseph</p> <p>Claude Michaud Inc. 8335 Boul. Henri-Bourassa</p> <p><b>Levis</b> Labadie Decor-Sol Inc. 170 Kennedy Carrefour du Design</p>	<p><b>Loretteville</b> A.B.M. Tapis Prelart Enr. 87 Boul. Valcartier</p> <p><b>Neufchâtel</b> Décor Alain &amp; Denis (1989) Inc. 9305 Boul. de l'Ormière</p> <p><b>St-Agapit</b> Tapis Lessard Inc. 1113 rue Principale</p> <p><b>Saint-Damien</b> Les Draperies Chantale Enr. 29 rue Saint-Jean</p>	<p><b>St-David</b> Maurice Pelletier 4600 Boul. de la Rive-Sud</p> <p><b>St-Etienne</b> Couvre-planchers Yvan Lessard 900 route Lagueur</p> <p><b>Sillery</b> Tapis Decor Sillery Inc. 1280 Chanoine Morel</p>
--	---	--

## voici notre nouveau Certificat de Placement Garanti.



**vous sautez par-dessus la baisse;**

**et si les taux montent, vous aussi vous montez.**

Vous pourrez donc réinvestir votre capital et vos intérêts sans avoir à subir aucune perte. Par contre, si les taux montent, vous pourrez profiter vous aussi de cette hausse! Avec notre CPG Privilège, vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

**Pour répondre à la demande, l'offre CPG Privilège sera prolongée jusqu'au 30 mai 1992.**

Communiquez avec un spécialiste de votre succursale. Il se fera un plaisir de vous initier à un outil de placement vraiment hors du commun. Ou encore, appelez-nous.  
**Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967**



**BANQUE ROYALE**

Les services bancaires les mieux pensés au pays

\* Offert par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garanti par la Banque Royale du Canada.  
\*\* Le taux d'intérêt mentionné est annuel et peut être modifié sans préavis. Communiquez avec la succursale de la Banque Royale la plus près pour connaître le taux courant.

## Coûts de restauration du Moulin des Jésuites

# L'enquête démontre l'absence de préjudice juridique

CHARLESBOURG — L'enquête indépendante sur le dépassement des coûts de restauration du Moulin des Jésuites de Charlesbourg en vient à la conclusion qu'aucune des parties concernées ne peut en assumer seule la totale responsabilité et qu'en l'absence de tout préjudice financier, un éventuel recours judiciaire serait purement « théorique ».

par THIÉRIO DIALLO  
LE SOLEIL

La société d'avocats Pothier Bégin, qui a scruté à la loupe le rapport d'expertise présenté en juin dernier par l'architecte Denis Saint-Louis, a affirmé hier que, juridiquement, il n'existe pas de préjudice puisque le projet n'a pas

coûté plus cher que normalement.

L'architecte a établi à environ 5 % l'écart entre le total des dépassements et le coût normal du projet, écart attribuable essentiellement, selon lui, à une sous-évaluation des travaux. Au 20 septembre 1989, ces derniers ne devaient coûter que 1 171 500 \$, mais les montants réellement engagés se sont élevés à 1 948 700 \$,

soit une hausse de de 777 200 \$.

« À elle seule, cette considération relative à l'absence de préjudice est suffisante pour éliminer la responsabilité de tous les intervenants », a estimé M. Roger Pothier, au cours d'une conférence de presse convoquée par la ville pour rendre publics les résultats de l'enquête, dont la tenue avait été exigée par le conseil municipal en avril 1991 à la suite d'un rapport interne faisant état d'une piètre gestion du projet.

Il disculpe le ministère des Affaires culturelles (MAC), qui a fourni une subvention de 1,3 million \$, parce que la ville s'était en-

gagée en mars 1991 à assumer les excédents de coûts. Cependant, n'eût été de cette entente et de l'absence de préjudice, l'implication du MAC dans l'adoption d'un mode de gestion multicéphale, dans la réorientation du concept de restauration vers une reconstruction historique monumentale de plus grande envergure et dans le curetage des murs de l'édifice aurait pu être considérée comme fautive, ajoute l'avocat.

Me Pothier blâme surtout les architectes qui, par inexpérience et manque de rigueur, ont continuellement sous-évalué le projet,

et l'entrepreneur-gérant Dan Construction, qui s'est placé dans une situation de conflits d'intérêt « en soumissionnant sur des sous-contrats qu'il devait lui-même surveiller et dont les dépassements aux estimations devaient lui assurer une rémunération additionnelle ». Il en aurait en fait retiré 40 %, soit quelque 130 000 \$.

Même si « on ne peut conclure que ce conflit a eu des conséquences négatives, surtout lorsqu'on garde à l'esprit que le coût de réalisation du contrat est normal (à 5 % près), et même si l'étude technique ne nous permet pas une conclusion ferme à son

endroit, nous estimons que sa responsabilité ne peut pas être d'emblée écartée », conclut Me Pothier, qui explique également ces dépassements par l'ajout de travaux, l'octroi de soumissions à taux hoaire et le déclenchement de soumissions avant le dépôt des plans définitifs de l'opération.

Le maire Ralph Mercier s'est dit satisfait des conclusions de l'enquête, qui prouvent que « la ville en a eu pour son argent ». Le conseil municipal a déjà passé un règlement d'emprunt de 553 000 \$, remboursables en 20 ans, pour financer une partie de ces dépenses excédentaires.

**LE MOTEUR  
DE L'ÉCONOMIE  
COÛTE  
146 000 \$  
L'HEURE EN  
RÉPARATIONS.**

On dit souvent que le travail, c'est le moteur de l'économie. Mais tout travail peut comporter des risques, et certaines conditions de travail continuent d'être dangereuses. Au Québec, en 1991, 1,28 milliard de dollars ont été versés en indemnités, 8,5 millions de journées de travail ont été perdues. Il y a eu 176 719 victimes d'accidents de travail, 4 226 cas de maladies professionnelles, 147 décès.

**Ça ne peut plus durer.**

La meilleure façon de profiter pleinement du travail, c'est encore et toujours la prévention. Qu'on soit employé ou employeur, c'est à chacun de nous qu'incombe la responsabilité de rendre la vie au travail saine et sûre, pour que le travail soit à la fois plus productif et plus valorisant. Pour tout renseignement concernant la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional de la CSST.

**LA PRÉVENTION AU TRAVAIL,  
UNE SIMPLE QUESTION DE SURVIE.**

**CSST**

Commission  
de la santé  
et de la sécurité  
du travail

## Parc-école pour les aînés et les enfants dans Limoilou

QUÉBEC — Une cour d'école en asphalte deviendra un parc-école pour les enfants et les aînés dans la paroisse Saint-François d'Assise de Limoilou.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

L'école Saint-François d'Assise perdra sa cour asphaltée au profit d'un parc public gazonné et paysagé, avec arbres, jeux pour enfants et jeux de pétanque dans le quadrilatère formé par la 1ère et la 2ème Avenue, Benoit XV et la 13ème Rue dans Limoilou.

**Investissement de 100 000 \$**

« C'est un investissement de 100 000 \$ de la part de la ville de Québec », commente le conseiller du quartier, M. Alain Delwaide, et le député de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Lemieux, annonce une subvention de 10 000 \$.

De leur côté, l'Association des parents et l'école ont déjà amassé 6000 \$. Les revenus d'un marathon et un don de la Caisse pop de l'endroit contribueront environ 5000 \$.

Le concept du parc école de voisinage est relativement nouveau en ce sens qu'il est ouvert et accessible tant aux enfants qui fréquentent l'école qu'aux résidents du quartier.

Or il y a un grand nombre de personnes âgées qui habitent l'édifice Le Flandre sur la 1ère Avenue, face à l'hôpital Saint-François d'Assise, avec un balcon comme seul horizon.

On installera donc cinq terrains de pétanque, des tables à pique-nique en plus d'aires de jeux psychomoteurs pour les enfants de trois à cinq ans et, pour les 6-12 ans.

## Bellechasse: un guide touristique et culturel

SAINT-LAZARE — La MRC de Bellechasse a plein de choses à vous montrer et sa corporation de développement économique a agi en ce sens hier en lançant son « Guide touristique et culturel » qui fait l'inventaire des principales choses à faire et à voir sur son territoire valloneux.

par RICHARD COTÉ  
LE SOLEIL

Théâtre, vignobles, sports nautiques et autres, panoramas à ne pas manquer, musées, sites naturels, tout y est dans cette brochure d'une quinzaine de pages imprimée à 20 000 exemplaires dont la moitié seront distribués aux résidents du comté et le reste sera disponible dans les kiosques et chez les organismes s'intéressant à la promotion touristique.

C'est donc à la fois un outil pour faire découvrir leur propre coin de pays aux gens de Bellechasse et aussi un document important pour les visiteurs qui désirent effectuer une visite intelligente et structurée de cette région remplie d'histoire, de culture et de belles choses à voir.

C'est aussi un complément intéressant et plus spécifique à la nouvelle version du guide que vient de remettre à jour l'Association touristique Chaudière-Appalaches.

■ Record de chaleur

QUÉBEC — Pour la deuxième journée consécutive, le mercure a fracassé un record de chaleur à Québec, hier, s'arrêtant à 28,8° en après-midi. L'ancienne marque pour un 13 mai avait été enregistrée l'an dernier, avec 26°. Mardi, la température avait atteint 26,8°. Nous sommes toutefois encore loin du record absolu pour un mois de mai (33°, le 29 mai 78).

■ Nomination à la SQ

La Sûreté du Québec a annoncé hier la nomination de l'inspecteur Gaëtan Nadeau à titre de commandant du district de Québec. Il prend la relève de M. Bernard Dionne qui assurait l'interim depuis le départ pour raison de maladie, le 15 mars 91, de M. Alain Gagnon. Originaire de Saint-Pierre-de-Broughton, Gaëtan Nadeau, 48 ans, est membre de la SQ depuis 1964.



Pierre CHAMPAGNE

La mort d'une légende

Après 75 ans de bons et loyaux services dans la région de Québec, le studio de photographies des frères — et de la soeur — Edwards, *Edwards W.B. Inc.*, situé au 819 rue St-Jean, a fermé ses portes il y a quelques jours, précisément le jeudi 30 avril.

Ce studio avait été fondé en 1917 par *William B. Edwards*, qui avait émigré d'Angleterre en 1912. Durant la première guerre mondiale, M. Edwards devait devenir le photographe officiel de la base de Valcartier avant d'être expédié outre-mer en 1916, toujours comme photographe officiel des Forces canadiennes. Ses quatre enfants devaient, l'un après l'autre, assurer sa relève; *Maurice Edwards* fut le premier en 1943, un an avant que son père ne passe de vie à trépas, en 1944. *Gertrude* devait suivre en 1945 puis, après la guerre, *Austin* et *Walter* qui étaient alors photographes pour le service des relations publiques des Forces armées canadiennes devaient, à leur tour, garantir la survie du studio.

Les Edwards ont photographié l'histoire de la Vieille Capitale au même titre que les Livernois. Pour la communauté anglophone de Québec, la famille Edwards était un phare culturel vers lequel tous regardaient. Leur départ créera un vide certain dans le quartier Saint-Jean-Baptiste dans lequel ils avaient vécu tout le XXe siècle. Il faut les remercier de leur contribution exemplaire dans la vie culturelle de notre ville.

Homard illimité

En fin de semaine, en dépit du fait que nous célébrions la fête des Mères, il était à peu près impossible de manger du homard dans la ville de Québec, sauf à l'Astral du Concorde où avait débuté, depuis une bonne semaine, le festival du homard et des asperges. J'ai téléphoné partout et, partout, on me répondait la même chose: le homard est en retard, le festival commencera seulement dans quelques jours. Pourtant, à l'Astral du Concorde, il y en avait, du homard. Il ne venait pas du Québec; il ne portait pas d'élastiques bleus avec des fleurs de lys blanches aux pinces. Il venait de la Nouvelle-Ecosse. Mais il y en avait et il était bon. Il y en avait aussi plein le vivier, chez mon poissonnier. De fait, ce n'est que mardi midi, au Château Bonne Entente, qu'on lançait officiellement, à Québec, le festival du homard. Aujourd'hui, il devrait y en avoir à peu près partout.

Mardi, il y en avait plein de homard. Des pyramides. C'est comme si le ministre délégué à l'Agriculture aux Pêcheries et à l'Alimentation, *Yvon Vallières*, qui présidait ce lancement, avait trouvé le truc de Notre-Seigneur pour multiplier les poissons. Lui, il a multiplié les homards.

Je veux bien croire que le marketing est très important dans la promotion d'un festival du homard, mais il ne faudrait quand même pas nous faire croire que le homard n'existe pas, avant le 11 avril et que tout à coup, du jour au lendemain, on puisse en trouver partout, dans les branches de tous les arbres de la ville. À ma connaissance, on peut bouffer du homard à l'année au pays du Québec. Je suis bien content qu'au moins un établissement de la région n'ait pas joué le jeu: l'Astral du Concorde.

Lundi soir donc, je me suis présenté à l'Astral avec mes invités et j'ai mangé du homard même si, partout en ville, il n'était pas arrivé, officiellement. Feuilleté de homard, bisque de homard, homard à l'indienne bref, homard complet. Il y avait même, au menu, des raviolis au homard. Tout était superbe jusqu'à ce qu'un quidam, assis à la table voisine, se mette à fumer le cigare. Parce que, selon une certaine étiquette gastronomique, il est de mise de fumer un bon cigare après un bon repas. Heureusement, le serveur attiré à notre table, *Hertel Néron*, s'empressa de lui faire comprendre qu'il pouvait, de la sorte, indisposer la colonie. Merci Hertel. L'autre était trop inconscient pour s'en rendre compte.

● Le Choeur polyphonique de Lévis, une jeune formation qui veut promouvoir le chant choral classique sur la Rive-Sud offrira, samedi prochain, 16 mai, en l'église Notre-Dame de Lévis, son concert du printemps. Les billets seront disponibles à la porte au coût de 8,00 \$.

● C'est à Place Laurier, demain, de 14 h à 20 h 30, que se tiendra une clinique de sang de la Société canadienne de la Croix-Rouge, en collaboration avec le diocèse de Québec, dont le président d'honneur est Mgr *Maurice Couture*. Sera-t-il présent en personne ou en vidéo ?

**NOUVEAU**

# Le look Dulux

**ENVIRONNEMENTAL PRODUIT ÉCOLOGIQUE ENSTONNEMENT**

Peinture à base d'eau à pollution réduite.

**Pour les murs**

Une peinture à base d'eau aussi performante qu'une peinture à l'huile

**28<sup>99</sup>\$**

3200 - 100% acrylique fini soie (entre le perlé et le semi-brillant) Blanc et base blanche\*

**Pour les armoires et boiseries**

Une peinture ultra-résistante qui donne l'aspect d'un fini mélamine

**31<sup>99</sup>\$**

3300 - 100% mélamine Blanc et base blanche\* Format 946 ml - 11,99\$

Format 3,785 litres

Disponible dans un vaste choix de couleurs à la mode. Cette offre se termine le 4 juillet 1992.

\* Certains contenants peuvent avoir moins de 3,785 litres pour permettre d'ajouter le colorant. Taxes en sus.

ICI Peintures Leader Mondial

Côte-Nord

La Cie Industrielle de Hauteville  
2005, boul. Lafleche, Baie-Comeau (Québec) G5C 1E2  
(418) 589-2035

Côté Décoration Enr.  
225, Lasalle, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S7  
(418) 296-5354

Ferr. Sept-Îles  
368, Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2W7  
(418) 962-3868

Escoumins / Saint-Siméon  
Rénovations JMBR Inc.  
37, route 136, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0  
(418) 233-3411

J.A. Guérin & Fils Inc.  
368, Saint-Laurent, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0  
(418) 638-2291

Gaspésie  
Nadeau Matériaux de Construction Inc.  
21, rue Bonfils, Anse-à-Beaufils (Québec) G0C 2L0  
(418) 782-2216

Nadeau Matériaux de Construction Inc.  
362, route 132, Newport (Québec) G0C 2A0  
(418) 777-2100

Matériaux 3C Ltée  
139, du Parc, Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0  
(418) 385-2211

Kamouraska

Quinc. Charles Kidd  
136, av. de la Gare, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
(418) 856-1251

Mat. J.B. St-Pierre Inc.  
106, Sainte-Anne, Pointe-au-Père (Québec) G5L 7E1  
(418) 722-4646

Rivière-du-Loup  
Quinc. Centrale Enr.  
246, Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3A7  
(418) 862-8291

Montmagny-L'Islet  
Centre de Réno. Maurice Jalbert Enr.  
656, route Elgin Nord, Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0  
(418) 356-3352

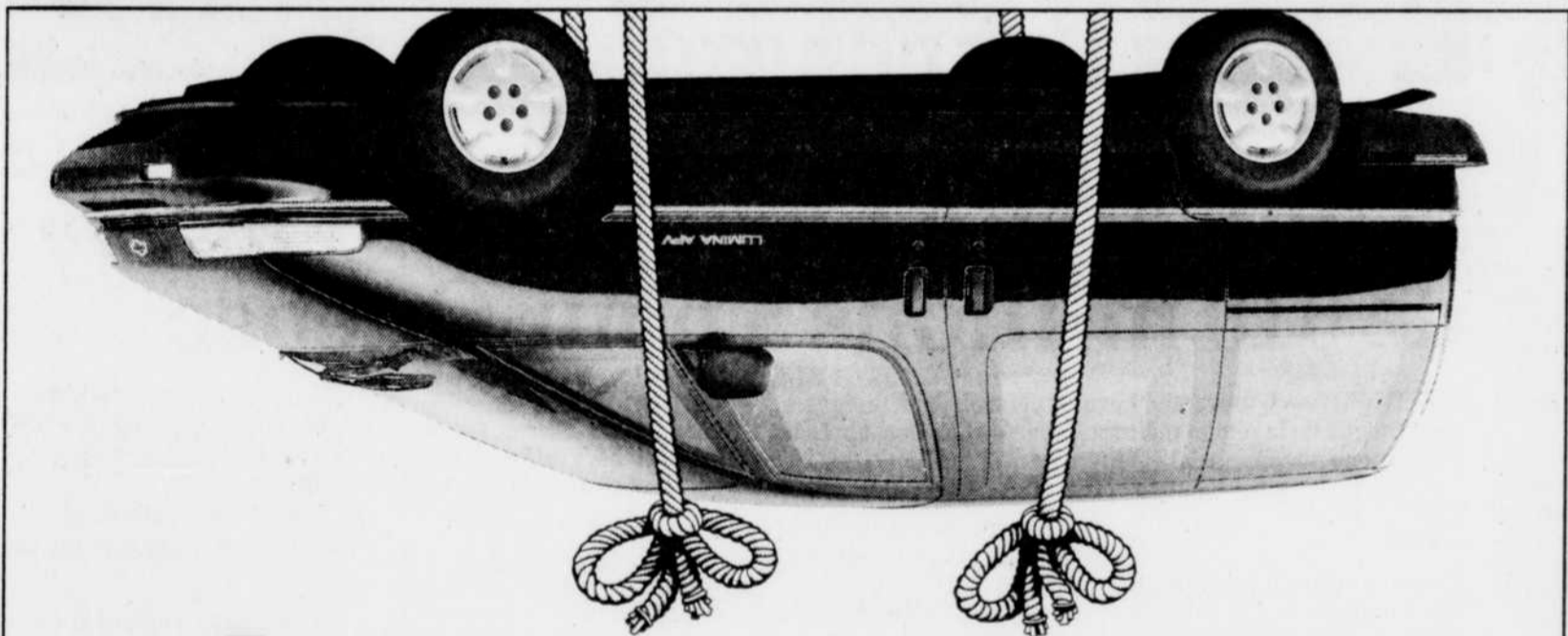
Foyer Canadien  
358, route 132, Amqui (Québec) G0J 1B0  
(418) 629-4461

Foyer Canadien  
642, boul. Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0  
(418) 364-3391

Îles de la Madeleine  
Décor Îles Inc.  
C.P. 956, Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine (Québec) G0B 1B0  
(418) 986-3580

Rimouski  
Quinc. Léonidas Inc.  
78, Léonidas, Rimouski (Québec) G5L 7C7  
(418) 724-2666

ICI Dulux donne vie à votre maison



# DÉCROCHEZ-VOUS UNE LUMINA APV

Vous avez bien lu: 14 995 \$ pour une Lumina APV 1992! Vous ne trouverez pas une meilleure offre sur le marché. À ce prix-là, regardez tout ce que vous obtenez:

- ▶ Moteur V6 de 3,1 litres à injection
- ▶ Transmission automatique
- ▶ Panneaux de carrosserie légers antirouille en composite polymère
- ▶ Système de freinage antiblocage (ABS) aux 4 roues

POUR SEULEMENT  
**14 995 \$\***

- ▶ Traction avant
- ▶ Chauffe-moteur
- ▶ Sièges-baquets avant inclinables en tissu
- ▶ Volant de sécurité autobasculant
- ▶ Glaces teintées
- ▶ Pare-brise anti-solaire
- ▶ Essuie-glace à balayage intermittent
- ▶ Dégivreur électrique
- ▶ Radio AM-FM stéréo

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE  
**CHEVROLET · GEO · Oldsmobile**  
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

\* Remise du fabricant incluse. Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée. Cette offre est applicable aux particuliers seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option.

**LE NOUVEAU MICHELIN XH4 LA NOUVELLE GÉNÉRATION**

**GARANTIE DE 130 000 KM**

La nouvelle Michelin XH4. Un 4 saisons révolutionnaire. Une bande de roulement garantie 130 000 km. Aussi protégé jusqu'à 5 ans contre les hasards de route. Partout au Canada.

**MICHELIN XH4**  
Un pneu 4 saisons révolutionnaire garanti 130 000 km.

**5 ANS**  
PROTECTION HASARD DE ROUTE

**XH4 FREINS**

- mise au point
- parallélisme
- suspension
- vidange d'huile
- silencieux
- pièces

**POLIPNEU**

4065, boul. Hamel, Les Saules  
(entre Masson et Henri-IV, près du parc technologique)  
**871-3192**

Ouvert du lundi au mercredi, 8 h à 17 h 30; jeudi et vendredi, 8 h à 20 h; samedi, ouvert

**MICHELIN**  
Parce que les pneus, c'est important.

## QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

## ÉCHOS DES DEUX RIVES

## QUÉBEC

## Travaux de 3 millions \$ dans St-Roch et Limoilou

La ville de Québec a décidé de faire des travaux de réfection de rues et de trottoirs pour quelque 3 millions \$ dans les quartiers Limoilou et Saint-Roch. Le but est d'assurer un meilleur contrôle de la circulation routière, une sécurité accrue pour les piétons et une amélioration de l'esthétique. Sur la rue de la Couronne les travaux se feront entre le boulevard Charest et la rue Prince-Édouard. Il y aura réfection complète de la structure de chaussée et les trottoirs seront quelque peu élargis pour permettre l'installation de plantes et fleurs. Sur la rue Saint-Joseph, c'est à la réfection de trottoirs que sera consacrée la majorité des travaux. Dans Limoilou, les travaux se feront sur le chemin de la Canardière où il y aura surtout réfection de trottoirs et mise en place de traverses piétonnes.

## Identité révélée

La police de Québec a révélé hier l'identité de l'automobiliste qui a perdu la vie vers 15 h 45, mardi, sur le boulevard Laurentien. Il s'agit de Richard Boucher, âgé de 28 ans, de Québec. Son décès a été constaté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La victime a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé terminer sa course contre un lampadaire.

## CLSC: Triada investira

C'est la firme Triada Corporation qui investit deux millions de dollars pour la rénovation de l'ancien Greberg du 50, Saint-Joseph Est afin d'accueillir le CLSC Basse-Ville, ce dernier étant simplement locataire à raison de 30 000 \$ par mois. Le CLSC y déménagera le 1er septembre.

## Aide des caisses

Les caisses populaires de la région de Québec vont verser aujourd'hui une somme de 9500 \$ au Comité des citoyens du Vieux-Québec afin de soutenir les efforts déployés par ce dernier pour maintenir les résidents du quartier dans leur milieu et préserver le patrimoine historique de la ville.

## SAINT-ÉMILE

## Bris d'aqueduc

La municipalité de Saint-Émile avise la population qu'il y aura interruption du service d'aqueduc à compter de ce soir 23 h 00 à demain matin 7 h 00 pour les résidents situés à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Estimbre, Bédard (Estimbre à Saint-Julien), Saint-Julien, des Érables (Estimbre à Saint-Julien).

## SAINTE-FOY

## Vente à l'encan

Environ 130 bicyclettes et divers objets non réclamés seront mis en vente par le Service de l'approvisionnement et de l'équipement de la ville de Sainte-Foy, samedi, à compter de 10 h, au garage municipal du 715, rue de Lestres. Les personnes intéressées pourront examiner la marchandise le jour de l'encan, de 8 h 30 à 10 h. Pour plus d'informations : 654-4034.

## LÉVIS

## «Bourses Canada» aux étudiants collégiaux

Désormais, le programme « Bourses Canada » sera ouvert aux étudiants collégiaux qui sont inscrits aux cours admissibles en sciences technologiques liées aux sciences naturelles, aux industries primaires et au génie. Ces bourses d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, qui étaient auparavant réservées aux étudiants universitaires, permettront dorénavant aux étudiants en techniques d'obtenir annuellement 2000 \$ pour une durée maximale de trois ans. À compter de 1993, ce montant sera augmenté à 2500 \$ par année. Les demandes de bourses doivent être acheminées au ministère avant le 20 juin.

## Montréal jugera les «Philippins»

Sept-Îles accueille plutôt mal la perte de ce «procès extraordinaire»

SEPT-ÎLES — C'est à Montréal que se tiendra le procès des « Philippins » accusés d'avoir importé 50 tonnes de haschisch sur la Côte-Nord en juillet 1991.

par MARC ST-PIERRE  
LE SOLEIL

Ainsi en a décidé le juge Louis-Charles Fournier en accordant son aval à une requête du ministère public. Jusqu'à présent, de la comparution à l'enquête préliminaire, la cause des accusés s'était instruite au palais de justice de Sept-Îles.

Ces marins étaient membres de l'équipage d'un remorqueur qui a été arraisonné dans le port de Montréal l'été dernier. Un arraisonnement effectué par la SQ après la découverte de 50 tonnes de hasch en mer de Minganie, sur la Côte-Nord.

La Couronne justifiait sa demande en invoquant notamment les problèmes inhérents à ce procès à Sept-Îles avec sa cohorte d'interprètes de langues exotiques et leurs appareils de traduction sophistiqués. De l'avis du juge Fournier il ne peut être exigé du district judiciaire de Minganie, quoique bien équipé et desservi par un personnel compétent, d'accueillir

ce procès extraordinaire aux exigences tout aussi extraordinaires.

Et pour lui, il est également clair que les accusés ne subiront aucun préjudice à subir leur procès à Montréal plutôt qu'à Sept-Îles.

## Décision mal accueillie

La décision du juge Fournier de transporter cette cause dans la métropole a été plutôt mal accueillie sur la Côte-Nord. Dans les couloirs du palais de justice de Sept-Îles, on ne voyait

pas la vie précisément en rose en fin d'après-midi.

Les milieux judiciaires nord-côtiers s'étaient d'ailleurs émus de la requête de la couronne dès sa présentation devant le tribunal, début avril. Jusqu'à écrire au ministre de la Justice Gil Rémillard. Hier, le juge Fournier a même débordé du domaine judiciaire pour préciser que la requête de la Couronne ne devait pas être perçue comme le geste d'une métro-

pole contre une région de moindre importance.

Le Bâtonnier de la Côte-Nord, Me Serge Francoeur, de Baie-Comeau, s'est toutefois déclaré extrêmement déçu de cette décision. Pour lui, il est clair que des décisions de ce genre risquent de s'étendre à beaucoup d'autres domaines publics (santé, éducation, etc.). Des décisions dont la logique inhérente serait de fermer boutique en région et de s'en aller

dans les grands centres. « Il va falloir arrêter la saignée », a conclu Me Francoeur.

Le même son de cloche est venu de l'avocat septilien André Gauthier, un ancien bâtonnier du Québec. « C'est un recul. Bien sûr que c'est plus rapide, plus facile, plus sophistiqué à Montréal. Mais le Québec, ce n'est pas Montréal. Et la géographie du Québec fera toujours qu'il y aura des inconvénients. »

## Imax n'ouvrira pas avant l'automne

QUÉBEC — De délais en délais, l'ouverture d'Imax dans le Vieux-Port de Québec n'est guère prévisible avant l'automne puisque les promoteurs attendent le résultat de tests de sol avant d'aller plus avant dans les travaux.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

« Cela peut avoir un impact sur les pieux. N'oubliez pas que nous sommes sur du terrain de remplissage », commente Jean-Charles Latour de la firme Cinéfutur, promoteur du projet de cinéma sur écran géant.

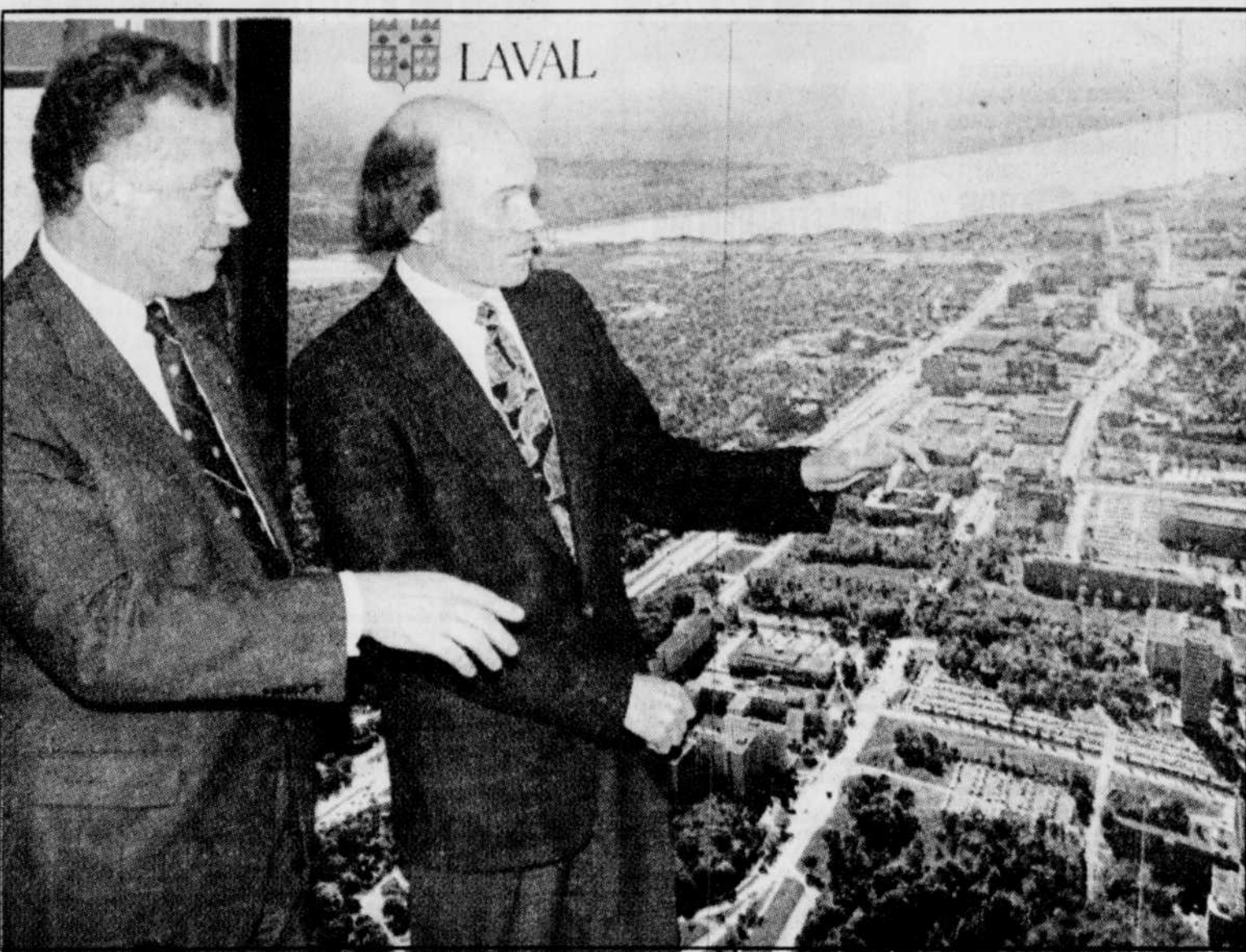
Les travaux d'excavation sont terminés et la grue est désœuvrée sur le site du chantier, rue Saint-André, au nord de l'édifice Gauvreau-Beaudry. Elle sera utilisée pour transporter et ancrer une centaine de pieux à une dizaine de mètres de profondeur, lesquels sont destinés à supporter la structure du cinéma.

« Il est inutile de demander notre permis de construction pour l'instant: ça ne prendra pas de temps à l'obtenir car nous avons déjà un accord de principe avec la division de l'urbanisme », dit M. Latour.

LE SOLEIL a demandé à M. Latour s'il n'éprouvait pas des problèmes de financement, la question ayant fait l'objet de rumeurs hier.

« C'est absolument faux ! Nous sommes en train de finaliser nos ententes de financement, nous avons des lettres d'acceptation, mais il faut comprendre que nous n'avons eu notre bail qu'il y a deux mois. On ne négocie pas le financement de 5,2 millions en deux semaines !

« Sitôt que tout aura été finalisé, ça me fera plaisir de vous annoncer avec quelles sociétés financières nous allons faire affaire. »



Le recteur Michel Gervais et M. Pierre Fréchette, directeur de la recherche sur les retombées économiques de l'université Laval, discutent devant une murale représentant le campus universitaire.

## L'université Laval: un «moteur» de 610 millions \$ pour Québec

SAINTE-FOY — L'université Laval est le troisième moteur économique de la région métropolitaine de Québec, après les gouvernements provincial et fédéral.

LE SOLEIL

Grâce à une injection de 478,8 millions \$, en salaires, achats de biens et de services et dépenses d'étudiants et de visiteurs dont elle est responsable, c'est à 610,2 millions \$ que sont évalués les effets directs, indirects et induits de l'université

Laval en production de biens et de services dans l'économie de la région en 1991-1992.

En effet, selon un simulateur socio-économique mis au point par des chercheurs du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) et du Laboratoire de traitement de l'information géographique

(LATIG), sous la direction de l'économiste Pierre Fréchette, les retombées de l'université se diffusent partout dans la région métropolitaine de Québec.

Ainsi, la présence de l'université, qui emploie à elle seule 4000 personnes, a pourtant favorisé le maintien de 10 000 emplois, soit 3,3 % des emplois régionaux en 1991. De plus, l'université engendre 3,6 % des recettes fiscales de la région de Québec, soit 112,2 millions \$ au

gouvernement du Québec, 79,5 millions \$ à celui du Canada et 23,8 millions \$ pour les municipalités.

Les 36 000 étudiants de l'institution ne sont pas quantité négligeable dans cette étude puisque leurs dépenses contribuent à 15,4 % (93,7 millions \$) de la production et à maintenir 1 546 emplois.

Si ces retombées économiques se font surtout sentir dans les municipalités de l'ouest de la région métropolitaine, soit Sillery, Sainte-Foy et Cap-Rouge, qui en reçoivent près de 45 %, les villes de Québec et de Vanier ne sont pas en reste avec un impact de 35 %.

## Un fer de lance

Selon le recteur de l'université Laval, M. Michel Gervais, une université est avant tout une institution vouée au progrès de la connaissance et de la recherche, mais elle est aussi le fer de lance de la vitalité économique d'une région.

Il a ajouté qu'il existe toute une série d'effets que le simulateur d'impact socio-économique, pour des raisons méthodologiques, n'a pu prendre en considération, mais il considère que l'étude de M. Fréchette convaincra les gouvernements que l'éducation est un investissement pour une population.

## Situation tendue à l'Ancienne-Lorette

## Le directeur de police en congé forcé pendant l'enquête des élus

ANCIENNE-LORETTE — Le directeur de la police de l'Ancienne-Lorette, M. Réal Murray, se voit imposer « un congé de quatre semaines avec solde » pour permettre à la ville de faire enquête sur les difficiles relations qu'il entretient avec un certain nombre de policiers.

par THIÉRIO DIALLO  
LE SOLEIL

Le maire Émile Loranger a tenu à préciser hier que M. Murray n'a pas été relevé de ses fonctions.

détériorer encore davantage », a-t-il affirmé.

M. Loranger a fait état de « relations difficiles » mais n'a pas voulu entrer dans le détail. Il a promis de le faire dans quatre semaines, c'est-à-dire après l'enquête.

Le maire a cependant tenu à souligner que « rien de grave » — fraude ou autre — n'est à l'origine de cette situation.

# La magie du Soleil

(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ! 647-3333)  
1-800-463-7342

**LE SOLEIL**

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Tirage du 12 mai, sous la supervision de  
Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

FÉLICITATIONS MADAME M.-J. FORGUES, SAINTE-FOY  
LE SOLEIL VOUS OFFRE 1 VOYAGE POUR 4 À Walt Disney World.